

Parc naturel Burdinale - Mehaigne



Rapport
d'activités
2022

INTRODUCTION	1
ZOOM SUR QUELQUES PROJETS	2
AXE 1 PROTECTION, GESTION ET VALORISATION DU PATRIMOINE NATUREL.....	3
SOUTIEN AUX COMMUNES DANS LA GESTION DES SITES NATUREL	3
BOIS DE FERRIERES	4
JARDIN DIDACTIQUE	5
BUDGET CONSERVATION DE LA NATURE	6
QUELQUES ACTIONS 2022 DU PÔLE NATURE ET BIODIVERSITE EN PHOTOS.....	8
AXE 2 PAYSAGES ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE	10
QUELQUES ACTIONS 2022 DU PÔLE AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE EN PHOTOS	10
AXE 3 DÉVELOPPEMENT RURAL ET ÉCONOMIQUE.....	11
EROSION.....	11
CYCLE DE CONFÉRENCES POUR LES AGRICULTEURS.....	12
GÉNÉRATIONS TERRE SE TERMINE, LE GROUPEMENT D’AGRICULTEURS EN AGROÉCOLOGIE ARRIVE.....	13
QUELQUES ACTIONS 2022 DU PÔLE AGRICULTURE DURABLE EN PHOTOS.....	14
AXE TRANSVERSAL COMMUNICATION, INFORMATION ET SENSIBILISATION	18
SENSIBILISATION DES ENFANTS SUR L’ALIMENTATION DURABLE : QUELQUES NOUVEAUTÉS EN 2022.....	18
LA BALADE DE LA TOUR REVISITÉE : LES DÉCOUVERTES SENSORIELLES DU GRAND CHÊNE	19
LE SENTIER DE TYTO, PROMENADE DIDACTIQUE DANS LE BOIS DE MOLU	20
QUELQUES PHOTOS POUR ILLUSTRER DES ACTIONS TRANSVERSALES... ..	21
ON A PARLÉ DE NOUS DANS LA PRESSE... ..	30
TROMBINOSCOPE DE L’ÉQUIPE TECHNIQUE DU PNBM	31
COMPTES 2022	32
TABLEAUX SYNTHÉTIQUES DES RÉALISATIONS 2022	33
TABLEAUX DE SYNTHÈSE DES OBJECTIFS DU PLAN DE GESTION.....	49

INTRODUCTION

2022 aura encore été une année riche en réalisations pour le Parc naturel. Le nombre d'actions mises en place se comptent avec 3 chiffres. Comme nous le faisons déjà depuis plusieurs années, nous avons donc pris le parti de ne détailler qu'une dizaine d'actions. Si ce florilège ne résume pas l'année 2022, tant les actions menées ont été diverses, il met en lumière quelques actions qui la caractérise. Vous le remarquerez sûrement, cette année, nous n'avons pas mis en avant de projet particulier pour l'axe aménagement du territoire et paysage. Nous n'avons pas chômé (près de 70 avis d'urbanismes, de nombreux conseils et avis en amont de projets de grande ampleur...) mais aucune action ne s'est vraiment démarquée. Il faut dire qu'en attendant du RIE de la charte paysagère pendant 11 mois et tronquée de notre chargée de mission pendant plusieurs mois de l'année, 2022 a été particulière pour cette thématique.

Si seules quelques réalisations sont détaillées, l'ensemble des actions est présentée de façon succincte dans un résumé, le plus exhaustif possible, sous forme de tableaux dans les pages 25 à 42. En partant des objectifs de notre plan de gestion nous citons les actions que nous avons menées durant cette année 2022 en séparant les actions récurrentes que nous mettons en œuvre tous les ans depuis plusieurs années, ou même dizaines d'années pour certaines, et les nouvelles actions plus spécifiques à cette année 2022.

ZOOM SUR QUELQUES PROJETS

AXE 1 PROTECTION, GESTION ET VALORISATION DU PATRIMOINE NATUREL.....	3
SOUTIEN AUX COMMUNES DANS LA GESTION DES SITES NATUREL	3
BOIS DE FERRIERES	4
JARDIN DIDACTIQUE	5
BUDGET CONSERVATION DE LA NATURE	6
QUELQUES ACTIONS 2022 DU PÔLE NATURE ET BIODIVERSITE EN PHOTOS.....	8
 AXE 2 PAYSAGES ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE	 10
QUELQUES ACTIONS 2022 DU PÔLE AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE EN PHOTOS	10
 AXE 3 DÉVELOPPEMENT RURAL ET ÉCONOMIQUE.....	 11
EROSION.....	11
CYCLE DE CONFÉRENCES POUR LES AGRICULTEURS.....	12
GÉNÉRATIONS TERRE SE TERMINE, LE GROUPEMENT D’AGRICULTEURS EN AGROÉCOLOGIE ARRIVE.....	13
QUELQUES ACTIONS 2022 DU PÔLE AGRICULTURE DURABLE EN PHOTOS.....	14
 AXE TRANSVERSAL COMMUNICATION, INFORMATION ET SENSIBILISATION	 18
SENSIBILISATION DES ENFANTS SUR L’ALIMENTATION DURABLE : QUELQUES NOUVEAUTÉS EN 2022	18
LA BALADE DE LA TOUR REVISITÉE : LES DÉCOUVERTES SENSORIELLES DU GRAND CHÊNE	19
LE SENTIER DE TYTO, PROMENADE DIDACTIQUE DANS LE BOIS DE MOLU	20
QUELQUES PHOTOS POUR ILLUSTRER DES ACTIONS TRANSVERSALES... ..	21

SOUTIEN AUX COMMUNES DANS LA GESTION DES SITES NATUREL

Une bonne partie de notre travail consiste à aider et accompagner nos partenaires, dont les communes, dans le développement de certains projets. Nous souhaitons vivement continuer dans ce sens et développer ces partenariats afin d'apporter, entre autres, notre vision multidisciplinaire. En 2022, nous avons rencontré les différents services environnement de nos communes un à un pour faire le point des projets et actions que nous pouvions mener en partenariats. Nous avons ensuite organisé une journée de rencontre entre le Parc naturel et les services environnement des quatre communes. Ces moments d'échange et de réseautage furent très intéressants et nous avons notamment pu échanger sur l'aménagement nature des cimetières.



En dehors de ces rencontres, nous avons collaboré avec nos communes à la réalisation ou la préparation de nombreux projets. Voici quelques exemples concrets menés en 2022.

Le bois de Ferrières, qui se situe à proximité du Moulin de Ferrières, fait l'objet d'une fiche projet dans le cadre de l'Opération de Développement Rural de la commune de Héron. Un groupe de travail constitué de membres de la Commission Locale de Développement Rural est chargé de travailler sur des propositions afin de définir le devenir de ce bois. Le Parc naturel a été désigné pour accompagner ce projet. En 2022, nous avons pu rédiger un document assez complet reprenant une proposition

d'aménagement du site en tenant compte des souhaits des citoyens, de la Commune de Héron et des autres acteurs impliqués dans ce dossier.

Nous avons accompagné la Commune de Braives pour la réalisation de projets proposés par les citoyens dans le cadre d'une action intitulée « Les Braivois se bougent pour la nature ». Dans ce cadre, nous avons aidé à la rédaction d'une brochure sur la taille raisonnée des arbres. Nous avons également fait des propositions pour l'aménagement « naturel » d'un site situé à Pitet (plan de mare, plan pour des plantations...).

À Wanze, nous avons enfin terminé et inauguré le sentier de Tyto. Ce projet de sentier didactique qui est en cours depuis très longtemps est enfin concrétisé. Nous vous en parlons dans une fiche spécifique. Nous avons également apporté notre aide à la commune pour la réalisation d'un aménagement nature et biodiversité au sein d'un lotissement.

À Burdinne, nous continuons différents projets dont l'aménagement du jardin naturel à côté de nos bureaux. Nous avons également aidé la commune à la création d'un nouveau verger ainsi qu'à l'entretien du verger conservatoire.

Bien entendu, ceci n'est qu'un petit aperçu et nous collaborons avec nos communes sur bien d'autres projets.



Référence au plan de gestion	Objectifs opérationnels	Projets
Contribution(s) principale(s)	7	15
Contribution(s) secondaire(s)	2 – 4 – 7 – 12 – 13	4 – 5 – 9 – 10 -17- 28 à 30 – 71 – 78

BOIS DE FERRIERES

Le bois de Ferrières a été acquis par la Commune de Héron dans le cadre de son Opération de Développement Rural. Ce bois fait l'objet d'une fiche projet PCDR, il s'agit de la fiche 1.7 « Acquisition et aménagement du bois de Ferrières ».



En 2022, le Parc naturel a rédigé un document qui est une proposition concernant l'utilisation, l'aménagement et la gestion du bois. Nous avons essayé de prendre en compte les avis et suggestions des différents acteurs qui ont pu participer à la réflexion : Commune de Héron - Gestionnaires du Moulin de Ferrières - RCA de Héron - Département de la Nature et des Forêts (SPW) - Parc naturel Burdinale-Mehaigne - CLDR - GT bois de Ferrières de la CLDR - Atelier Paysage SRL.

Nous avons également essayé de tenir compte du projet global qui se met en place autour du Moulin de Ferrières. Le schéma directeur d'aménagement paysager d'espaces publics entre le Moulin de Ferrières et la place Fayat à Lavoir réalisé par la SRL Atelier Paysage a donc été pris en compte pour garantir une cohérence sur l'ensemble de la zone du projet du Moulin de Ferrières.

L'objectif principal du projet est la conservation de la nature. Suite à divers inventaires naturalistes, le Parc naturel a pu faire en sorte que les terrains autour du Moulin de Ferrières possèdent maintenant le statut de SGIB (Site de Grand Intérêt Biologique). Grâce à ce statut, nous pouvons accéder à des financements via le PWDR (Programme wallon de

Développement Rural) pour certaines actions.

La prochaine étape sera de créer une réserve naturelle dirigée pour une partie du SGIB. Ce statut permettra de réellement protéger le bois de Ferrières, sa faune et sa flore.

La conservation de la nature est donc l'objectif principal mais de nombreux objectifs très importants doivent également être atteints. Un objectif prioritaire lors de l'achat du bois par la commune était de pouvoir rendre ce coin de nature accessible à un large public et surtout aux citoyens de la commune. Pour ce faire, un sentier sera créé dans le bois.

Dans le même ordre d'idée, la Commune de Héron souhaite créer une liaison entre le village de Moha et celui de Lavoir. Cette liaison permettra de relier deux centres touristiques importants que sont le Moulin de Ferrières et le Château féodal de Moha. En 2022, une partie de cette liaison a été réouverte dans le cadre d'un projet mené avec le cheval de trait.



Enfin, le bois et les terrains autour du Moulin pourront être utilisés pour y réaliser des animations et développer des aménagements didactiques visant un public varié.

L'enjeu principal du projet est de réussir à atteindre les différents objectifs tout en garantissant la conservation et la tranquillité des espèces animales et végétales présentes.

Référence au plan de gestion	Objectifs opérationnels	Projets
Contribution(s) principale(s)	1, 2, 3, 4	1, 4, 8, 9, 10
Contribution(s) secondaire(s)	1, 32	2, 3, 78

JARDIN DIDACTIQUE

Dans le cadre de sa mission d'aménagement de sites à vocation didactique, le projet de création d'un jardin au naturel sur le site de la ferme de la Grosse tour s'est poursuivi en 2022. De nouveaux aménagements bien visibles incitent à la découverte de ce lieu convivial et didactique.



Un abri couvert comprenant le projet « *Un Four à co-Pains* » a vu le jour grâce à un subside octroyé par l'opération, « C'est ma ruralité ». Il s'agit d'un espace couvert accessible librement dans lequel il est possible prendre le temps, ensemble, de retrouver les gestes d'antan et de faire du pain, de cuisiner au feu de bois des pizzas ou d'autres plats savoureux, de partager un moment autour d'un bon repas.



Cet abri pourra également servir de lieu de rencontre pour les membres du potager collectif et sera utilisé lors des animations ou de formations organisées par

le Parc naturel. Un aménagement en saule tressé du tour de la mare ainsi que l'habillement du jardin par des structures et des bordures de délimitation des massifs en acier Corten dessinées par l'entreprise « Empreinte Nature » dans le cadre du plan global ont également été mis en place.

La majeure partie de ces massifs accueilleront la future collection botanique élaborée par l'équipe du parc en association avec l'équipe de bénévoles afin de nous doter d'un nouvel outil didactique. A l'entrée du jardin, deux parterres de plantes vivaces indigènes et horticoles à qualité mellifères ou aromatiques invitant les visiteurs à s'aventurer plus loin ont été plantés. Ceux-ci pourront, une fois développés, être source d'inspiration et démontrer que ce type de massif n'a rien à envier à ceux composés exclusivement de variétés horticoles.



Niché dans le petit jardin des oiseaux, le projet de jardin d'ombre a débuté par la plantation de plantes et de bulbes indigènes et la création d'un parterre à bryophytes et ptéridophytes. Des plantations d'arbres ont également été effectuées et de nombreux événements ont été programmés pour 2023 (initiation à la technique de la pierre sèche, formation au compostage domestique, formation pour l'utilisation du four à pain, ateliers potagers et inauguration du jardin) qui répondent à l'objectif de sensibilisation et d'information du grand public.

Référence au plan de gestion	Objectifs opérationnels	Projets
Contribution(s) principale(s)	2, 3, 4, 7, 32	4, 8, 9, 10, 16, 77
Contribution(s) secondaire(s)	24, 27, 31, 32, 33	59, 60, 66, 70, 71, 72, 78, 81

AXE 1

PROTECTION, GESTION ET VALORISATION DU PATRIMOINE NATUREL

BUDGET CONSERVATION DE LA NATURE

Cette année le budget conservation de la nature a été utilisé pour mener à bien différentes actions et en préparer sur le long terme. Voici un résumé des actions que nous avons pu mener dans ce cadre.

Aménagement rucher didactique

Un rucher didactique a été mis en place dans le verger conservatoire de Burdinne. Afin de sécuriser l'endroit pour les visiteurs, nous avons pu mettre en place une clôture qui permet de maintenir une certaine distance avec les ruches. Mené en partenariat avec des apiculteurs locaux, ce rucher didactique permettra de sensibiliser un large public au sujet des pollinisateurs.



Lunette de vision nocturne

Afin de nous aider dans le cadre des différents recensements biologiques nocturnes (Chevêche d'Athéna et autres rapaces nocturnes, petit faune des plaines, mammifères divers dont les chauves-

souris...) nous avons fait l'acquisition d'une lunette thermique de qualité permettant la vision nocturne. Cette lunette sera notamment utilisée dans le cadre de l'étude qui sera menée sur la Chevêche d'Athéna dans le cadre de la fiche 123 du Plan de Relance.



Jardin de la Maison du Parc naturel

Pour rappel, ce jardin est pensé comme une « vitrine » vivante et didactique des aménagements pouvant être réalisés dans un jardin au naturel : mare, mur en pierre sèches, pré fleuri, potager en permaculture, hôtels à insectes, compost, etc. Il présentera différents milieux intégrés selon des méthodes inspirées de la nature et servira de lieu de détente et de convivialité en plus de lieu de formation et d'échanges de savoirs faire en tout genre.

Le budget conservation nous a apporté un soutien pour plusieurs aménagements dans ce jardin.

De nombreuses plantes et semences « indigènes et/ou mellifères » ont été achetés afin d'aménager différents parterres à l'entrée du jardin mais également la partie « jardin des oiseaux ». Des bulbes ont également été achetés et plantés dans le « jardin des oiseaux ».

Une partie du budget a été utilisé pour permettre de remplir la mare à rosée réalisée en partenariat avec Faune et Biotope.

Barrage pour les batraciens

Chaque année, nous installons un barrage pour empêcher les batraciens de traverser la route à Oteppe (Burdinne). Ce Barrage nécessite de racheter régulièrement du matériel ce que nous avons pu faire grâce au budget conservation de la nature.



Sensibilisation autour des vergers hautes-tiges.

Ce budget est aussi un soutien financier à l'organisation de la Fête des pommes du Parc naturel. Un événement récurrent qui nous permet de sensibiliser un large public à l'intérêt et la sauvegarde des arbres fruitiers et des anciennes variétés.

Plusieurs ateliers/ formations/ conférences permettent de balayer différents sujets et la présence d'un stand du Parc naturel avec l'ASBL Diversifruits mais aussi un stand tenu par le CRA-w permettent aux personnes qui le souhaitent de faire identifier leurs fruits de vieilles variétés et également de prendre des conseils pour l'implantation de nouveau verger ou le rajeunissement de vergers déjà en place. Des dizaines de conseils ont ainsi pu être donnés par les 5 personnes répartis sur les 3 stands qui n'ont jamais désempilé de la journée.

Cette fête, qui rencontre souvent un réel succès permet également de sensibiliser à d'autres thèmes naturalistes via notre stand, celui du Cercle des Naturalistes de Belgique et celui de Natagora qui, chacun, proposent des animations nature pour

petits et grands ainsi que des conseils et de la documentation.



Salaire d'un chargé de missions

Le budget a également permis de financer en partie le salaire d'un chargé de missions pour travailler sur des projets de conservation de la nature divers et variés. Le chargé de mission a pu accompagner plusieurs communes sur différents projets comme le projet du Bois de Ferrières. Il a également pu travailler à la conception d'un aménagement d'un jardin d'ombre dans la commune de Braives (projet toujours en cours). Il a pu travailler à la mise en place du barrage batraciens de Burdinne, à l'aménagement du jardin naturel de la Maison du Parc. Il aussi pu travailler en partenariat avec le Contrat de Rivière sur le dossier Castor, le dossier Raton laveur. Enfin, il a pu travailler sur la finalisation du Sentier de Tyto sur la commune de Wanze et bien d'autres choses encore.



Référence au plan de gestion	Objectifs opérationnels	Projets
Contribution(s) principale(s)	2, 3, 4, 7, 32	4, 8, 9, 10, 16, 77
Contribution(s) secondaire(s)	24, 27, 31, 32, 33	59, 60, 66, 70, 71, 72, 78, 81

QUELQUES ACTIONS 2022 DU PÔLE NATURE ET BIODIVERSITE EN PHOTOS

LIFE BNIP



MODIFICATION ET REMPLISSAGE DE LA MARE À ROSÉE



ONTAGE DU BARRAGE BATRACIENS À ÔTEPPE

RÉDACTION DE PROJETS DIVERS – RECHERCHE DE FINANCEMENT (FICHE GAL POLLINISATEURS, PRW123, GROTTES CHAUVES-SOURIS...)



AXE 2 PAYSAGES ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

QUELQUES ACTIONS 2022 DU PÔLE AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE EN PHOTOS

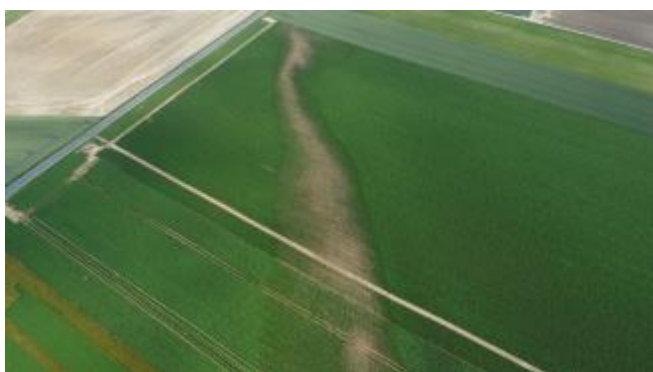
RÉFECTION DU RAVEL : PROPOSITIONS ET RECOMMANDATIONS POUR LES PLANTATIONS



EROSION

Un travail important a été accompli sur la lutte contre l'érosion des sols et les coulées boueuses. Les quatre communes du Parc naturel sont concernées par ces phénomènes depuis de nombreuses années. Elles ont été fortement touchées lors des épisodes climatiques extrêmes du juillet 2021 et souhaitent être accompagnées pour que leurs territoires deviennent plus résilients à de tels phénomènes.

En partenariat avec le Contrat de Rivière Meuse-Aval, le Parc naturel joue un rôle de facilitateur pour mettre en place des actions concertées avec les acteurs de terrain : communes et pouvoirs publics, agriculteurs, riverains, etc. La méthodologie consiste en une sensibilisation de toutes les parties, la réalisation d'un diagnostic de sensibilité à l'érosion et la réalisation d'un plan d'actions pour la lutte contre le ruissèlement et l'érosion et les inondations en collaboration avec la cellule GISER de la Région Wallonne.



Ensuite, chaque acteur de terrain est rencontré individuellement pour mettre en place les solutions proposées par GISER. Ces solutions peuvent être par exemple l'installation de fascines et de barrages filtrants, la mise en place de zones d'immersion temporaire (ZIT), la pose de drains dans les jardins pour faciliter les écoulements et éviter les accumulations d'eau, l'engagement de mesures agroenvironnementales, etc.

Le travail d'installation des mesures consiste en leur réalisation technique sur le terrain (localisation,

dimensionnement, etc.) mais aussi par une réflexion sur les possibilités de financement de ces mesures, généralement coûteuses. Les démarches administratives sont aussi réalisées, tout comme la rédaction de conventions pour la gestion et l'entretien des aménagements.



Un travail important de concertation a été effectué sur le site de la Rue de l'O.N.U. à Braives. Cinq sites font également l'objet d'un travail sur la commune de Burdinne et quatre sur la commune de Wanze. La commune de Héron a déjà entrepris des démarches d'études et d'analyses sur les sites impactés par le passé, un travail de concrétisation sera probablement entrepris dans le courant de l'année 2023.

En-dehors du travail sur des sites ayant été directement impactés, un travail de fond est aussi entrepris au niveau du milieu agricole pour prévenir et réduire le risque lié aux cultures de légumes de plein champs. Ces cultures sont généralement plus propices aux phénomènes érosifs de par leur itinéraire technique. Plusieurs essais d'intercultures (qui précèdent la culture de légume) ont été mis en place en collaboration avec les agriculteurs, le centre pilote Végémar et l'asbl Greenotec, compétente dans l'agriculture de conservation des sols.

Référence au plan de gestion	Objectifs opérationnels	Projets
Contribution(s) principale(s)	23	56, 57, 58
Contribution(s) secondaire(s)	31	70, 73, 74

CYCLE DE CONFÉRENCES POUR LES AGRICULTEURS

En 2022, le Parc naturel a organisé de nombreuses conférences et ateliers de terrain à destination des agriculteurs du territoire. Les thématiques abordées ont été choisies pour être multiples et complémentaires. La sensibilisation vise à faciliter la transition vers des pratiques agroécologiques, à mettre en œuvre les mesures environnementales de la nouvelle PAC et à entamer une réflexion sur les économies d'intrants et d'énergie à la ferme.

Ces événements sont généralement organisés en collaboration avec un ou plusieurs partenaires afin de diversifier les approches et les sujets. Voici un panel des événements proposés aux agriculteurs en 2022 :

- 15 mars, atelier sur un outil d'évaluation de l'impact des pratiques agricoles sur la biodiversité et les mesures de la nouvelle PAC, organisé avec Natagriwal ;
- 21 mars, atelier sur l'utilisation des stations météo en grandes cultures et la réduction des produits phytosanitaires, organisé avec Waldigifarm ;
- 12 mai, conférence sur les énergies alternatives en ferme : biomasse, éolien, solaire, en partenariat avec la fiche énergie du GAL ;
- 17 juin, conférence sur les CIPANs et leur potentiel pour réduire l'utilisation des engrais de synthèse, avec Protect'eau et Fourrages-Mieux ;

- 23 juin, échange sur la filière des protéines végétales, en partenariat avec la FWA ;
- 16 novembre, atelier de terrain sur les CIPANs et leur potentiel pour lutter contre l'érosion, avec Greenotec ;



- 29 novembre, conférence sur les pucerons en culture de betterave, les méthodes de lutte naturelle et le retour sur la campagne 2022, avec le CRA-w et l'IRBAB.

Tous les événements ne rencontrent pas la participation des agriculteurs qui sont déjà fortement sollicités sur de nombreuses thématiques. Pour répondre à cet enjeu, le Parc naturel diversifie les sujets abordés pour toucher l'ensemble des agriculteurs du territoire. Par exemple, des événements dédiés à l'élevage sont organisés même si cette spéculation est de moins en moins présente en Hesbaye.

Référence au plan de gestion	Objectifs opérationnels	Projets
Contribution(s) principale(s)	23	56, 57, 58
Contribution(s) secondaire(s)	31	70, 73, 74

GÉNÉRATIONS TERRE SE TERMINE, LE GROUPEMENT D'AGRICULTEURS EN AGROÉCOLOGIE ARRIVE

Le projet Générations Terre s'est malheureusement terminé le 31 mars 2022, faute de financements. Les résultats engrangés par ces 3 ans de projets restent très positifs et vont pouvoir, en partie, être capitalisés dans un nouveau projet.

Le dernier trimestre du projet Générations Terre a permis l'ébauche d'une plateforme d'encodage des itinéraires techniques avec calcul en simultané des indicateurs ISAC. (Indice des Substances Active par Culture). Cet outil est nécessaire car, sans automatisation, l'encodage et le calcul des indicateurs sont des étapes chronophages et multiplient les risques d'erreurs humaines, rendant très difficile le calcul de l'ISAC par les agriculteurs.



Pour rappel : Cet indicateur est l'addition des quantités de matières actives appliqués par culture (qui était notre premier indicateur appelé QAC) mais de manière normalisée (en fonction de leur dose maximale autorisée). De cette manière, il est possible de comparer des produits avec des substances actives différentes. C'est ainsi que l'indicateur ISAC est né.

Pour réaliser cet indicateur, une compilation de tous les produits phytopharmaceutique et leur composition doit être réalisé. En parallèle, il faut également une liste de toutes les doses maximales autorisées (DMA) de chaque substance active (qui sont différentes également en fonction de la culture).

Lors des premiers calculs de l'ISAC, le lien entre les produits utilisés, la composition de ses produits (nombre et concentration des substances actives présentes par produit) et les DMA des substances actives présentes était fait manuellement. L'objectif

avant la fin du projet était de développer une plateforme permettant un encodage facilité des itinéraires techniques et un calcul automatique de l'ISAC afin que les agriculteurs puissent directement l'utiliser.

Pour y parvenir, nous avons fait appel à un informaticien spécialisé dans le développement de plateforme d'encodage avec visualisation rapide et facile des indicateurs. Et la plateforme a pu être développée avant la fin du projet.

ISAC PDT 2021 par type de substance

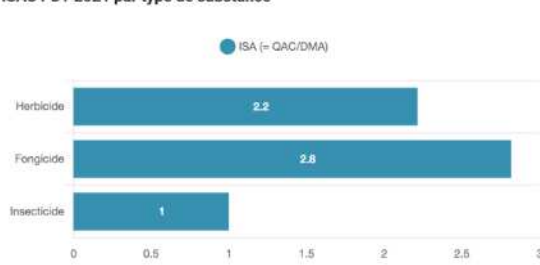


Figure 13 : Répartition de l'ISAC par type de substance sur indicephyto.be

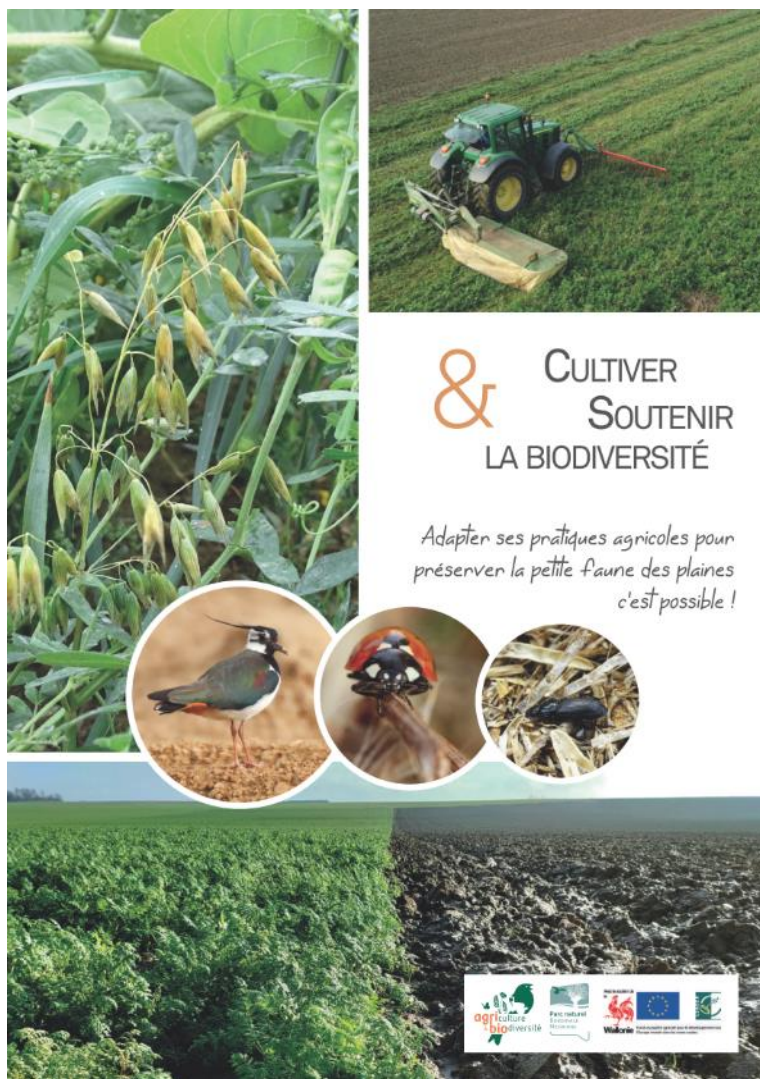
L'indicateur ISAC, développé dans le cadre du projet Générations Terre, a été repris par la RW comme indice de référence pour leur projet à venir. En revanche, il n'est pas certain que la plateforme soit développée par la Région Wallonne.

La Région Wallonne n'a pas prolongé la subvention de Générations Terre, notamment parce qu'elle souhaitait lancer un appel à projets pour des groupements d'agriculteurs en agroécologie qui lui semblait être le prolongement du projet.

Un groupe d'agriculteur motivé s'étant formé au sein du Parc Naturel, nous avons donc répondu avec eux à cet appel à projet de la Région Wallonne pour « l'animation et expérimentations avec un groupe d'agriculteurs en agro écologie ». Notre projet nommé « C3PAux » vise un maillage écologique favorisant les auxiliaires et permettant ainsi la réduction/suppression des insecticides. Notre projet a été sélectionné fin décembre pour un démarrage tout début 2023.

Référence au plan de gestion	Objectifs opérationnels	Projets
Contribution(s) principale(s)	7, 22	17, 53, 54
Contribution(s) secondaire(s)	31	72

CATALOGUE DES MESURES EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ



ATELIERS GLANEURS ET ENCADRANTS



ATELIERS CIPAN



INTERVENTION DONNÉE DANS LE CADRE D'UNE CONFÉRENCE DONNÉE POUR LES PARCS NATURELS RÉGIONAUX FRANÇAIS

FRANCE22
JOURNALISME D'INVESTIGATION
DU SENSUEL AU VISIONNAIRE

Une autre vie d'événement

Un événement organisé dans le cadre de la présidence française du Conseil de l'Union européenne

Les débats et controverses du CORP²

Invitation webinaire



Les Parcs naturels régionaux européens : des territoires précurseurs de la transition agro-écologique ?

Le mardi 5 avril 2022 de 16h à 18h (en visioconférence)

Cette visioconférence vise à croiser les regards des gestionnaires de parcs naturels européens et de scientifiques de disciplines différentes (à la fois biotechniques et Sciences Humaines et Sociales) pour appréhender dans quelle mesure ces territoires ont (ou pas) une fonction de laboratoire dans la mise en œuvre de la transition agro-écologique, susceptible d'inspirer d'autres territoires et filières. Quels sont en particulier les leviers qu'il faudrait mobiliser pour accélérer son développement ? Quelles initiatives matérielles d'être plus largement accompagnées à l'échelle européenne en particulier au travers de la PAC ?

Déroulé :
Introduction par Philippe Perrin-Cornet du Conseil d'orientation recherche et prospective (CORP) de la fédération des Parcs naturels régionaux de France.

EVENEMENT BE TO BE



CONFÉRENCE GLANAGE LE RETOUR AUX FOURCHES



EVALUATION VOGGELAKKER BUSARDS



FOIRE AGRICOLE DE BATTICE- LANCEMENT LEADER



■ biodiversité fonctionnelle

COUVERTS HIVERNAUX – EXPÉRIMENTATION EN BELGIQUE
LA CRÉATIVITÉ AU SERVICE DE LA BIODIVERSITÉ

Les couverts hivernaux sont un véritable atout agronomique, ils ne cessent de prendre de l'importance dans la réflexion des agriculteurs au vu des bénéfices qu'ils peuvent apporter à la rotation. Un aspect souvent sous-estimé est le rôle qu'ils peuvent jouer par rapport à la petite faune des plaines céréalières. Avec un peu de créativité, il est possible de rendre les couverts plus attractifs pour la biodiversité et de répondre à ses besoins.

Les habitants

[illegible]

Des ressources insuffisantes, un habitat qui se détériore
Le déclin est causé par plusieurs facteurs qui conduisent à la détérioration de la nutrition et à la dégradation de la qualité de l'habitat. Par exemple, la lutte contre les ravageurs et les adventices chimique favorisent à la fois le ruissellement des produits chimiques dans le grand manger des rivières et les dommages à une faune importante.



Couvert multi-espèces avec, notamment, de l'avoine, dont la faune des plaines est friande des graines. Au-delà de la diversité d'espèces au sein d'un même couvert végétal, c'est surtout la richesse de couverts associés d'un paysage qui importe pour favoriser la faune des plaines agricoles.

est, stratégiquement la biochimie, mais elle est surtout la bioconversion, c'est-à-dire le passage d'un état à un autre par un processus d'ingénierie.

Voici quelques exemples pour rendre les concepts plus familiers. Les concepts de base, les prédictions, testées avec succès, concernent l'implémentation du projet Agriculture et Biochimie, les services de prise en main, les actions de validation, l'efficacité. Le point commun est une observation du développement du concept (théorie préliminaire), de la conception, du suivi, de la facilité de mise en œuvre, des dépenses, des achalandages et de la fréquence pour les coûts des pièces.

Choisir des espèces qui produisent de la nourriture

Le couvain immature vise à produire des graines futures pour nourrir des proies de la même espèce. L'ovipositeur blanc du printemps. Grâce à son épéophore, l'ovipositeur peut produire des graines à l'extérieur d'un œuf. Les œufs sont déposés directement sur le nid ou en avant de l'ovipositeur. Selon la méthode, les œufs sont



Les semis directs au semoir à disques permet de semer sans bouleverser le sol, préservant la faune telle que

Le semis direct dans les chaumes : conserver l'abri et la nourriture de la culture précédente
Le semis direct au sein d'un chaume permet d'éviter d'effectuer une coupe préalable des chaumes. Les chaumes restent donc en place, offrant ainsi un abri et une nourriture pour les cultures suivantes.

zied à la production de matières
d'usage non durables. Les consen-
sés concernent l'importation de
matières premières après paye-
ment d'un droit fixe, l'absence
de droit de réexportation à l'indus-
trie de la biomasse ou à ses sous-
produits, et la destination finale
des résidus (5). Enfin, les bio-
réacteurs sont interdits d'exporta-
tion par un règlement herbicide
classé (6). Ficaux et Prigent
insistent dans un ouvrage con-
joint (7) sur l'importance de
la diversité des usages du bio-
éthanol : d'une part, la destruction
difficile d'usages de granulés
sans les papiers, par exemple, et
soit l'impact de la filière, les con-
sensus sont maintenant plus réali-
sables que la seule bio-éthanol
bénéficiant à un cycle plus court
et plus sûr, produisant plus
de produits et plus de débouchés
que du pétrole. Ils insistent sur
la nécessité d'une réglementation
plus stricte pour éviter une dé-
gradation des exportations.

**Le semis à la volée
dans les céréales :
un abri de transition**

Cette technique permet de réaliser un couer et un développement rapide qui servent d'aide de navigation sur le fluide, une fois la incision effectuée. La mise en place du couer est un couer plus fin et qui est technique classique et se protège des prédictions. Le couer est effectué avant la récolte avec un appareil à couer. Le couer dans les jantes de prédiction. Les gains du couer bénéficient des lors de plus de

■ biodiversité fonctionnelle

UN PROJET DÉDIÉ AUX OISEAUX DES PLAINES

Le projet Agriculture & biodiversité est financé par le fonds européen Leader. Lancé en 2007, ce projet vise à restaurer une capacité d'accueil du milieu agricole pour la petite faune des plaines, fortement en déclin. Pour y parvenir, le projet fait appel aux agriculteurs particulièrement motivés par le désir de développer des pratiques culturales plus favorables à l'environnement. Un travail important est effectué sur les couvertures hivernales, mais aussi sur l'installation de mesures agro-environnementales et climatiques (Maec), l'utilisation de barrières et d'effaçage-chenes, ou encore l'installation de aléas à l'abandon des champs.

En outre, les agriculteurs ont des pratiques de gestion des adventices qui sont liées à la culture. Les agriculteurs qui pratiquent la jachère traditionnelle, la jachère de semis des céréales en relevant le semoir sur quelques mètres. Ils servent de pièges à attirer les insectes qui se nourrissent des adventices. Les agriculteurs qui pratiquent la jachère de semis des céréales à la terre dans les grandes parcelles des céréales (plus de 6 ha) pour les adventices des champs et les bergamettes primaires. Ces semences concernent les plants à trouver des graines et prédatrice des insectes, mais aussi pour entrer au plus facilement dans la culture d'entretien. Les agriculteurs qui pratiquent la jachère de semis des céréales à la terre dans les petites parcelles (moins de 6 ha) pour les adventices des champs et les bergamettes primaires. Pour arriver à ce succès, il faut avoir deux à trois plants à adventices par hectare. Au niveau du salement, les plants sont désherbés de manière classique, qui évite la colonisation par les adventices, excepté après la culture de céréales qui laisse plus souvent des repousses et on attend deux années. Cependant, les agriculteurs qui pratiquent la jachère de semis des céréales à la terre dans les petites parcelles (moins de 6 ha) pour les adventices des champs et les bergamettes primaires. Pour arriver à ce succès, il faut avoir deux à trois plants à adventices par hectare. Au niveau du salement, les plants sont désherbés de manière classique, qui évite la colonisation par les adventices, excepté après la culture de céréales qui laisse plus souvent des repousses et on attend deux années. Cependant, les agriculteurs qui pratiquent la jachère de semis des céréales à la terre dans les petites parcelles (moins de 6 ha) pour les adventices des champs et les bergamettes primaires. Pour arriver à ce succès, il faut avoir deux à trois plants à adventices par hectare. Au niveau du salement, les plants sont désherbés de manière classique, qui évite la colonisation par les adventices, excepté après la culture de céréales qui laisse plus souvent des repousses et on attend deux années.

évaluation que le renard apprécie beaucoup.



Clichés montrant à quoi ressemble un plot à alouettes. Sur le cliché de droite, la caméra positionnée dans le plot a permis de photographier une alouette des champs.

temps pour germer, ainsi que de l'humidité nécessaire. Le mariage et la procréation des charmes, liés aux sens dissolus, dans l'été ne sont cependant pas anodins et se concluent, comme il est d'usage, par une pluie d'été distribuant les semences avec des nuages qui aident à la germination (l'estivale, les arables, etc.). Ces enroulements, fournis par Sanas, (David Ventrone) dans le cadre de ce

sovi, servent également à protéger des grains de différentes tailles de manière plus attentive sur le paillage. La levée est plus efficace si les pailles sont hachées et bien réparties. Il est aussi important de réduire l'égrainage des céréales lors du semis du couvreur, en fin d'automne, sous le tracteur. Les essais sur plusieurs types de pailles ont montré des résultats assez intéressants.

gères, parties très bon, parfois pas. Il est donc nécessaire de continuer les expérimentations d'allègement jusqu'à ce que la maîtrise du dosage.

Si vous avez, vous savez que le lever le challenge d'un apiculteur favorable à la biodiversité et à l'écologie en apparence pas à nous contacter pour nous le faire signer et signer.

Hadrien GAULLET

Hadrien GAULLET

STELL'AIR

Travail de faux semis

Travail superficiel

Mulching



Actisol

➤ Actisoliez vos horizons

09 41 02 60 00
tutos.actisol.com/

Rejoignez-nous :





PASSAGE À LA TÉLÉVISION – ÉMISSION « QUEL TEMPS » SUR LA RTBF



SENSIBILISATION DES ENFANTS SUR L'ALIMENTATION DURABLE : QUELQUES NOUVEAUTÉS EN 2022

Cette année a été marquée par une action importante autour de l'alimentation durable. Comme en 2021, des animations se sont déroulées dans dix écoles du territoire dans le cadre du projet « Gouts et couleurs d'ici » de l'Apaq-W de septembre à décembre 2022. Cette année s'est en plus développé le projet « soupe dans les écoles » dans le cadre de la fiche Leader sur l'alimentation saine et locale. Les deux projets ont donc travaillé en synergie pour sensibiliser les enfants à l'alimentation durable et locale.

Dans le cadre du projet Gouts et couleurs d'ici, les animations ont été conçues pour les élèves de 3ème et de 4ème primaire. Une des spécificités est la création d'une animation sur l'alimentation durable au sein même des écoles pour des raisons pratiques. Dans une optique de mise en lumière des producteurs locaux, nous avons réalisé deux capsules vidéo afin que certains producteurs du territoire « rentrent en contact » avec les élèves. Ces capsules vidéo ont trois objectifs : vulgariser certains concepts comme le circuit-court et la saisonnalité, poser directement des questions aux enfants en créant du débat mais aussi mettre en avant des producteurs du territoire qui ont été identifiés dans le cadre du projet « soupe dans les écoles ».



La crise sanitaire ne perturbant pas les animations cette année, nous avons décidé de renforcer l'aspect concret de l'animation en cuisinant avec les élèves. Tout d'abord, les élèves sont invités à classer certaines recettes par saison. Les deux recettes choisies pour cette animation étaient autour de la carotte et de la pomme. Les vidéos sont alors projetées afin d'interroger les élèves et de leur expliquer la provenance des aliments. En cuisine, les enfants ont préparé des compotes de pommes et des jus de pommes/carottes.

Nous avons également réalisé des petits livrets de cuisine à destination des élèves. Dans ceux-ci, ils peuvent trouver les recettes élaborées en classe mais également d'autres recettes en fonction des saisons. Des pages vierges se trouvent en fin de livret afin de noter des nouvelles recettes réalisées en famille à la maison.



En parallèle, des rencontres avec les directeurs d'écoles, les maraichers, les communes, les parents d'élèves, des associations de promotion de l'alimentation saine... ont permis d'avancer dans le projet soupe à l'école qui devrait voir des résultats concrets en 2023.

Référence au plan de gestion	Objectifs opérationnels	Projets
Contribution(s) principale(s)	31	72
Contribution(s) secondaire(s)	23	57, 58

LA BALADE DE LA TOUR REVISITÉE : LES DÉCOUVERTES SENSORIELLES DU GRAND CHÊNE

La balade de la tour (11,2 km) est une promenade du territoire toute particulière car elle débute de la maison du Parc à la ferme de la grosse tour. Elle est cependant encore méconnue. En 2022, nous avons décidé de dynamiser une portion de cette balade (6,2 km) en proposant un livret ludique et instructif : Les découvertes sensorielles du Grand Chêne.



La balade de la tour est une merveille du Parc naturel démarrant à la ferme de la grosse tour dans la rue de la Burdinale et permettant de découvrir l'architecture typique des villages de Burdinne, de Lamontzée et de Hannêche. Elle combine de magnifiques points de vue sur les grands paysages agricoles, les sentiers boisés ou encore les passages sur la Burdinale. Bien que déjà très agréable pour des yeux novices, elle recèle des trésors cachés et les balades guidées permettant d'approfondir ses secrets se font rares. Un petit livret de balade a donc été conçu pour que les promeneurs puissent découvrir quelques-uns de ses secrets en toute autonomie. La grande variété de ces habitats est propice à l'éveil des sens et a permis de focaliser le livret sur une promenade autonome et sensorielle.

Le livret de balade tient également son nom du Chêne, très imposant, s'observant pendant la promenade. Celui-ci est la figure imaginaire du parcours invitant les plus jeunes mais aussi celles et ceux laissant libre court à l'imagination à se connecter à la nature et à ressentir les sensations.

Le livret de 40 pages est composé de 14 arrêts sensoriels et est principalement à destination des familles. Les promeneurs seront amenés à découvrir des arbres et des plantes mystère de la balade au travers d'énigmes basées sur leurs caractéristiques. Le livret invitera également à reconnaître les écorces des arbres au toucher, à écouter le chant du faucon crécerelle, petit rapace typique du territoire, à passer sur la Burdinale et déboucher dans la fraîcheur des fonds de vallées humide riches en plantes rares mais également en odeurs particulières ou encore à observer aux jumelles les saules têtards du paysage.



Le livret est à la disposition du public au départ de la balade, à l'accueil de la maison du parc mais aussi sur le parking. Des jumelles peuvent être prêtées aux promeneurs pour la promenade.



Référence au plan de gestion	Objectifs opérationnels	Projets
Contribution(s) principale(s)	19	48
Contribution(s) secondaire(s)	2 – 7 – 19	45 – 46 – 66

LE SENTIER DE TYTO, PROMENADE DIDACTIQUE DANS LE BOIS DE MOLU

Le sentier de Tyto est un projet en cours depuis plusieurs années et dont le but est d'aménager un parcours dans le bois de Molu à Huccorgne. Il s'agit d'un projet mené en collaboration avec la commune de Wanze.



Cette année 2022 a été celle de la finalisation des panneaux didactiques. Les panneaux ont été placés sur le parcours en septembre et une promenade nature guidée a été organisée pour inaugurer le sentier.



Le sentier de Tyto tient son nom de celui de la mascotte de ce sentier didactique, une jolie chouette chevêche (*Tyto alba*) un peu espiègle.

Pour accompagner les visiteurs le long des 3km de cette promenade, une dizaine de stations permettent d'expliquer les mystères de la faune et



de la flore des différents milieux rencontrés.

Au départ de l'école de Huccorgne, cette balade traverse village, forêt, plaine, rivière, lisière forestière... Autant d'habitats riches pour une faune parfois insoupçonnée. Une foule d'information agrémentée de jolies photos et de quelques surprises permet aux marcheurs ou touristes d'un jour de se familiariser avec tous ces milieux et leurs richesses.

Tyto, la mascotte, est présente à chaque arrêt pour aiguïser la curiosité des plus petits. Un petit encart leur est consacré : anecdotes, petites questions, jeu d'observation, QR code menant à un enregistrement sonore. Voilà de quoi rythmer la promenade.



Adaptée à tous les âges, cette balade au cœur du bois du Molu réserve donc de très belles découvertes de la nature.



Référence au plan de gestion	Objectifs opérationnels	Projets
Contribution(s) principale(s)	19 – 30 – 31 – 32	48 – 69 – 73 – 75 – 78
Contribution(s) secondaire(s)	19	45- 46

QUELQUES PHOTOS POUR ILLUSTRER DES ACTIONS TRANSVERSALES...

STAGES ENFANT AVRIL ET JUILLET 2022



MARCHÉ ZÉRO DÉCHET ET CUISINE SAUVAGE



NUIT DE LA CHAUVES-SOURIS



ANIMATIONS DANS LES ÉCOLES





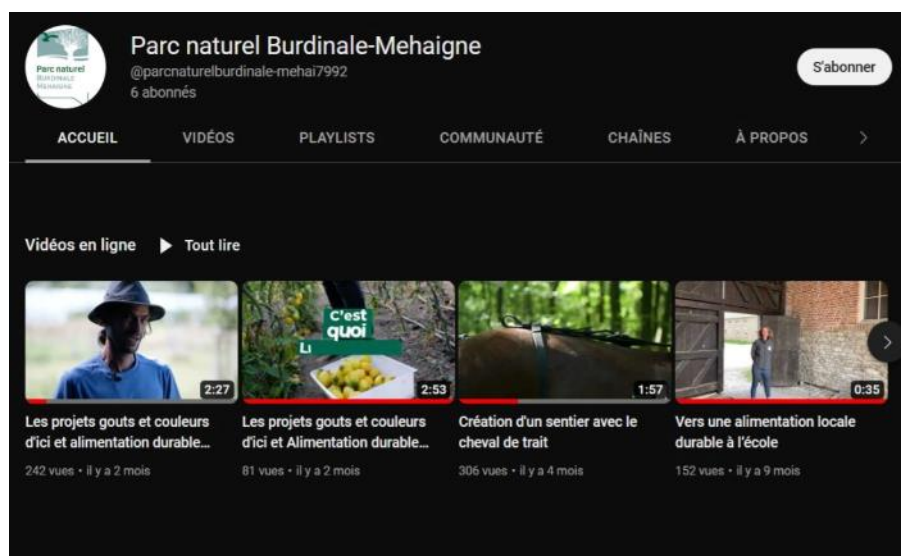
FÊTE DES POMMES





ABRIS ET FOUR À PAINS





CHAÎNE YOUTUBE POUR DIFFUSION DE VIDÉOS

Statistiques

Consultez vos performances et plus encore.

Exporter les données

1 jan 2022 – 1 jan 2023

Vue d'ensemble

Résultats

Audience

Benchmarking

Contenus

Présentation

Contenu

Vidéo

Performances

Benchmarking

Audience

Tous les contenus

Publicités, Publications et Stories

Contenu récent	Type	Couve...	Mentions J'aime...	Clés sur d...
13 juil 2022	Publica tion	Booster à...	54 186	721
12 sep 2022		Boost indisponible	22 281	
24 août 2022	Publica tion	Booster la...	19 214	33
15 mar 2022	Publica tion	Booster la...	16 263	358
14 août 2022	Publica tion	Booster la...	10 699	84
14 août 2022	Publica tion	Booster la...	8 613	57

Informations sur la publication

ID : 2013250712203081

A la découverte du travail de Major et Adrien ...

Dans le cadre du projet « Cheval de trait » soutenu par la Wallonie, un nouveau sentier a pu être créé dans le Bois de Ferrières (Commune de Héron). Ce sentier permet une liaison pédestre entre le site du Moulin de Ferrières et le Château de Moha (Commune de Wanze). Quel plaisir de pouvoir observer le cheval à l'œuvre.

Une belle collaboration du Parc naturel et de la Commune de Héron, le Moulin Ferrières, le Château de Moha...

Informations sur la publication

ID : 1903211183207035

Parc Naturel Burdinale - Mehaigne se sent reconnaissant.

Publié par Sandrine Pequet · 11 mai 2022

MERCI !

Hier soir nous avons invité les bénévoles du Parc naturel à partager un souper tous ensemble.

Une façon de les remercier pour leur implication et leur aide précieuse. Et aussi, tout simplement, pour le plaisir de se rencontrer.

Voir plus

Informations sur la publication

ID : 1862335420627945

Vous souhaitez contribuer à la protection de la biodiversité ?

Entre le 15 mars et le 31 juillet il est recommandé de ne plus tailler vos haies ni abattre ou élaguer vos arbres.

En pleine période de nidification, ces travaux "d'entretien" nuisent gravement aux couvées (destruction des nids et fuite des parents effrayés).

Pendant... Voir plus

SUPPORT DE SENSIBILISATION LORS D'ÉVÉNEMENTS

Qu'est ce qu'un Parc naturel ?

Un territoire rural d'exception, riche en biodiversité et aux paysages singuliers.

Un Parc naturel réalise des projets collaboratifs et innovants en lien avec la nature et le développement local.

SES MISSIONS

- Appuyer la mutation, la gestion et le développement du territoire rural et agricole.
- Appuyer l'innovation, l'implication des acteurs et la mise en œuvre de projets innovants.
- Appuyer les projets citoyens pour contribuer au développement local, au bien-être et à la qualité de vie.

12 PARCS NATURELS en Wallonie

- 1. Parc naturel de la Sambre
- 2. Parc naturel de la Vesdre
- 3. Parc naturel de la Meuse
- 4. Parc naturel de la Roan
- 5. Parc naturel de la Sambre
- 6. Parc naturel de la Vesdre
- 7. Parc naturel de la Meuse
- 8. Parc naturel de la Roan
- 9. Parc naturel de la Sambre
- 10. Parc naturel de la Vesdre
- 11. Parc naturel de la Meuse
- 12. Parc naturel de la Roan

71 COMUNITÉS
350.000 habitants
32% du territoire wallon
plus de 130 villages
et des paysages uniques

WWW.PNBM.BE

Pourquoi un Parc naturel sur le territoire Burdinale-Mehaigne ?

La grande diversité de ses paysages et de ses biotopes en font un territoire unique.

La Rivière de la Meuse
La Rivière de la Sambre

4 COMMUNES : Hérin, Hérin, Hérin, Hérin
12.000 habitants
11.000 hectares

2 RIVIÈRES
le long desquelles se succèdent :
Des paysages diversifiés (haies, champs, vergers, bocaux, ...)
Des milieux naturels et semi-naturels variés avec une faune et une flore riches.

Zoom sur quelques projets ...

- CYCLE DU VERTICER : Informations, sensibilisation et cycle de formation aux techniques verticales.
- INVENTAIRES FAUNE ET FLORE : Cartes d'identité des espèces du territoire et des communes du territoire.
- ENCADREMENT AGRICOLE PERSONNALISÉ : Mise en œuvre de mesures agro-environnementales pour une agriculture durable.
- CHARTRE PAYSAGÈRE : Réalisation d'actions concertées pour protéger et améliorer les paysages.

WWW.PNBM.BE

L'ALIMENTATION DURABLE DANS LES ÉCOLES

Sensibiliser les enfants à l'alimentation durable

Favoriser les circuits courts dans les écoles

Créer du lien entre les producteurs et les petits consommateurs

Contact : info@pnbm.be
085/71 28 92
www.pnbm.be

RAPPORT d'ACTIVITÉS 2022 – Parc naturel Burdinale-Mehaigne asbl

26

CONGRÈS DES PNR « L'URGENCE DES CONVERGENCES »



ACTIVITÉ D'ÉQUIPE AVEC BALADE DE LA TOUR EN FÉVRIER ET CUEILLETTE DE POMMES POUR LA FÊTE DES POMMES EN SEPTEMBRE



JOURNÉES EUROPÉENNES DES PARCS NATURELS WALLONS AU PARC NATUREL DE GAUME



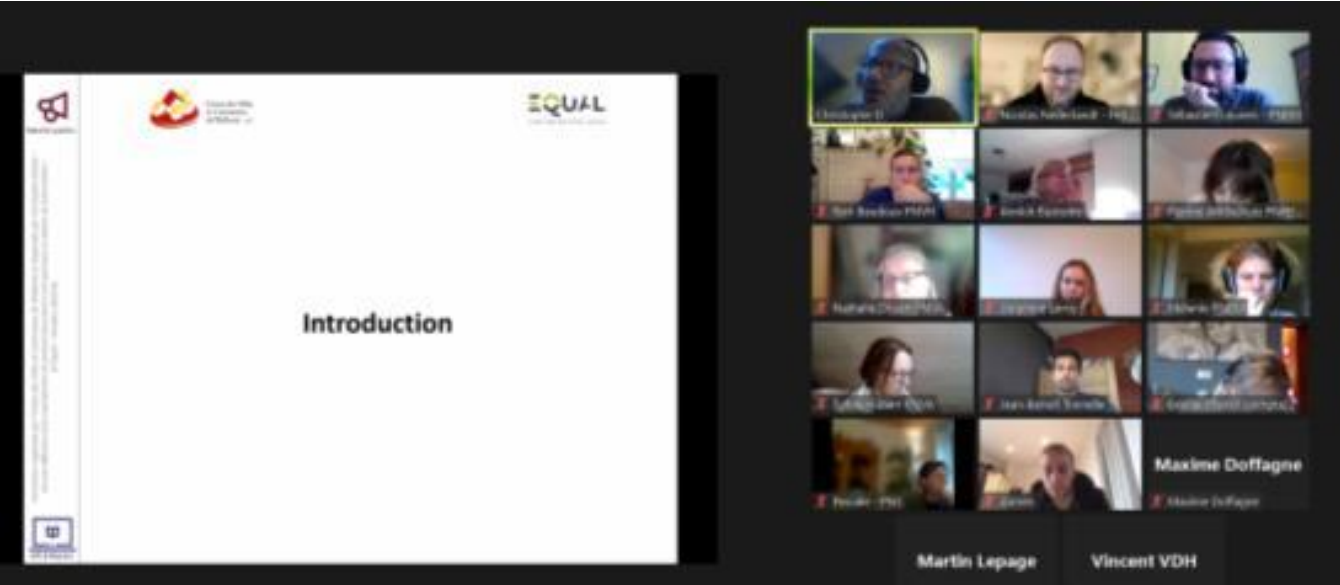
JOURNÉE AUTOMNALE DES PARCS NATURELS WALLONS AU PARC NATUREL DES PLAINES DE L'ESCAUT



FORMATION EN CONCEPTION D'ESQUISSE



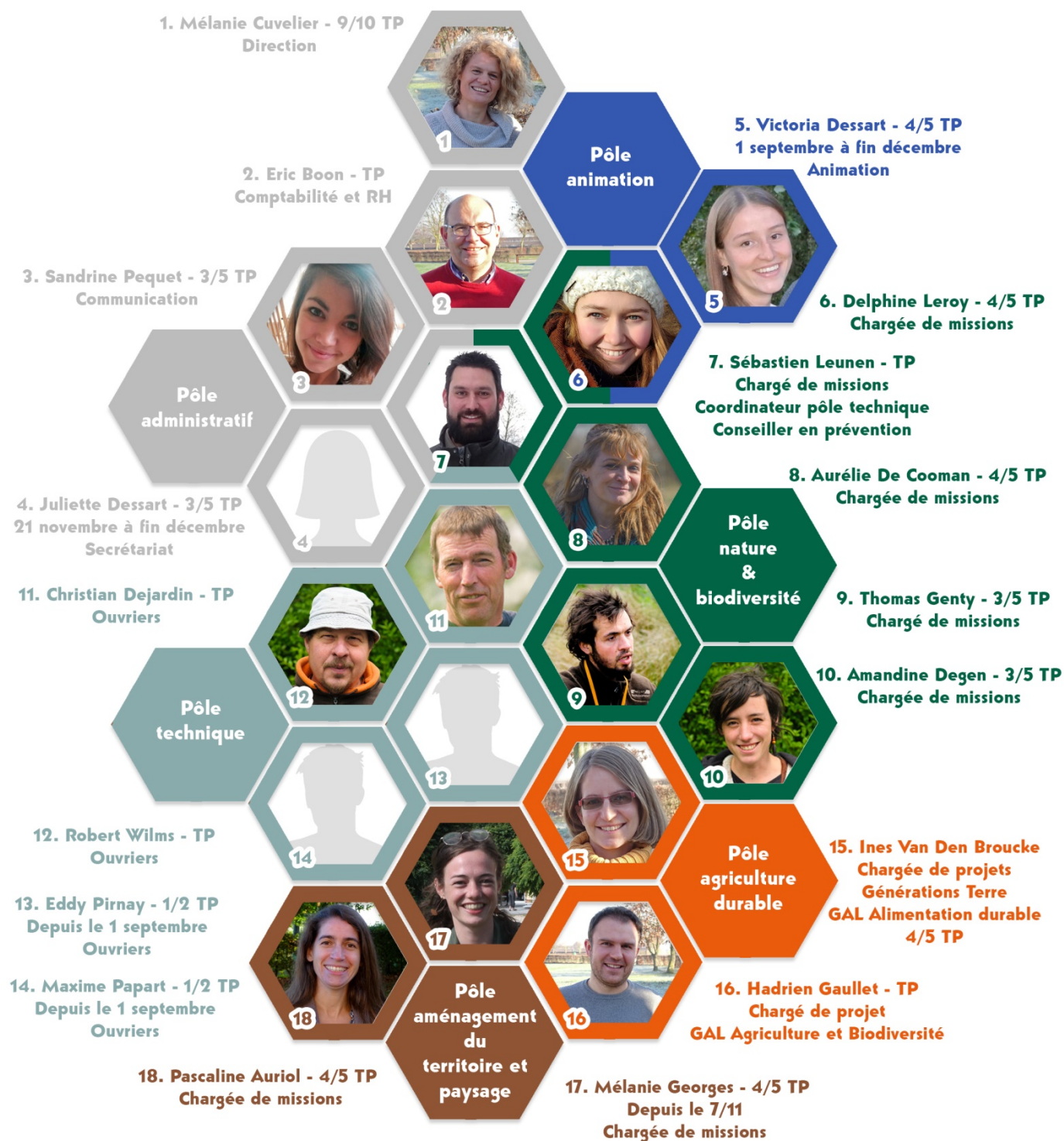
FORMATION AUX MARCHÉS PUBLICS



ON A PARLÉ DE NOUS DANS LA PRESSE...



TROMBINOSCOPE DE L'ÉQUIPE TECHNIQUE DU PNBM



COMPTES 2022

Situation au 31/12/22 – Bilan

ACTIF	
ACTIFS IMMOBILISES	
Frais d'établissement	
Immobilisations incorporelles	
Immobilisations corporelles	
Immobilisations financières	
ACTIFS CIRCULANTS	288.729,97
Créances à plus d'un an	
Stocks et commandes en cours d'exécution	10.236,05
Créances à un an au plus	127.811,60
Placements de trésorerie	
Valeurs disponibles	150.466,38
Comptes de régularisation	215,94
TOTAL DE L'ACTIF	288.729,97

PASSIF	
CAPITAUX PROPRES	
Capital	128.886,43
Primes d'émission	
Plus-values de réévaluation	
Réserves	7.246,35
Bénéfice (perte) reporté(e)	114.153,57
Bénéfice (perte) de l'exercice à affecter	7.486,51
Subsides en capital	
PROVISIONS ET IMPOTS DIFFERES	23.000,00
DETTES	136.843,54
Dettes à plus d'un an	
Dettes à un an au plus	95.364,90
Comptes de régularisation	41.478,64
TOTAL DU PASSIF	288.729,97

Situation au 31/12/22 - Comptes de résultats

	PRODUITS	
I	Ventes et prestations	809.411,26
	Chiffres d'affaires	34.443,28
	Variation d'encours	4.040,31
	Autres produits d'exploitation	770.927,67
IV	Produits financiers	0,00
VII	Produits exceptionnels	105,21

	CHARGES	
II	Coût des ventes et prestations	801.985,90
	Approvisionnement marchandises	21.510,29
	Services et biens divers	139.374,69
	Rémunérations et charges salariales	605.881,31
	Amortissements et réductions de valeurs	-243,63
	Autres charges d'exploitation	35.463,24
VI	Charges financières	44,06
VIII	Charges exceptionnelles	0,00
XI	Résultat de l'exercice	7.486,51

TABLEAUX SYNTHÉTIQUES DES RÉALISATIONS 2022

ORGANISATION GENERALE : FONCTIONNEMENT INTERNE

AXE 1 : PROTECTION, GESTION ET VALORISATION DU PATRIMOINE NATUREL

AXE 2 : PAYSAGE ET AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

AXE 3 : DEVELOPPEMENT RURAL ET ECONOMIQUE

AXES TRANSVERSAUX

ORGANISATION GENERALE : FONCTIONNEMENT INTERNE

	Actions récurrentes	Actions 2022
Gouvernance des organes de gestion		
Commission de gestion	- Assemblée générale - Conseil d'administration : 10 réunions	-
Conseil Scientifique et Technique	- Plusieurs réunions au cours de l'année afin de conseiller l'équipe du Parc naturel	-
Pouvoir organisateur	-	- Nombreuses réunions avec les 4 bourgmestres pour mettre en place une nouvelle gouvernance à l'échelle supra-communale
Ressources humaines		
Organigramme et gestion des ressources humaines	- Réunions d'équipe - Evaluation annuelle de l'ensemble du personnel	- Engagement de deux ouvriers à mi-temps de septembre à décembre 2022 pour compenser l'arrêt maladie de R. Wilms - Engagement de Victoria Dessart de septembre à décembre 2022 pour les animations dans les écoles. - Engagement de Juliette Dessart de mi-novembre à fin décembre 2022 en support administratif - Congé sans solde de un an d'Amandine Degen à partir de juillet 2022 - Engagement de Mélanie Georges depuis Novembre pour compenser l'arrêt maladie de Pascaline Auriol, chargée de mission « Paysage et aménagement du territoire ».
Bien-être au travail	Gestion du dossier BET : - Réalisation d'analyses de risque - Rédaction du Plan d'actions annuel - Rédaction du Plan d'actions à 5 ans - Traitement des remarques reçues par Cohézio - Formations : recyclage BET et secourisme	
Formation des travailleurs	- Formation continue des travailleurs	- Sébastien Leunen, Eric Boon et Thomas Genty ont suivi une formation de recyclage en secourisme - Mélanie Cuvelier, Ines Van Den Broucke, Hadrien Gaultet, Delphine Leroy et Aurélie De Cooman ont suivis une formation sur la prise de parole en public - Mélanie Cuvelier, Sébastien Leunen, Hadrien Gaultet et Inès Van Den Broucke ont suivi une formation sur la prise de parole en interview - Mélanie Cuvelier a suivi une formation sur la gestion d'équipe et sur la prévention du Burn out - Mélanie Cuvelier, Delphine Leroy et Sébastien Leunen ont suivi une formation sur les marchés publics - Mélanie Georges a suivi une formation d'analyse paysagère
Mobilisation des moyens financiers	- Rédaction et montage de dossiers de demande de financement	- Réponse à l'appel à projet Gouts et couleurs d'ici - Écriture d'un projet « ligneux champêtre » à déposer au SPW - Réponse à l'appel à projets BiodiverCité en partenariat avec les communes - Ecriture et candidature d'un projet GAA « groupe d'agriculteurs en agroécologie » pour faire suite au projet Générations terre - Réponse à l'appel à projets concernant la fiche 123 du Plan de Relance : projet sur le Moineau friquet et la Chevêche d'Athéna
Organisation budgétaire et comptable		
Comptabilité	- Opérations comptables - Obligations comptables et fiscales - Gestion de la trésorerie	
Convention et subventions	- Suivi administratif et budgétaire des conventions et/ou subventions - Rédaction des différents rapports	
Bâtiments		

Ferme de la Grosse Tour	- Entretien des bâtiments et des extérieurs de la Ferme de la Grosse Tour : - Entretien et désherbage de la cours et des abords - Entretien et gestion des pelouses et prairies fleuries - Entretien du jardin naturel - Entretien du verger conservatoire - Entretien des bâtiments (chauffage, nettoyage...) - ...	
-------------------------	--	--

AXE 1 : PROTECTION, GESTION ET VALORISATION DU PATRIMOINE NATUREL

	Actions récurrentes	Actions 2022
LA STRUCTURE ECOLOGIQUE PRINCIPALE		
Objectif stratégique : étudier, sauvegarder et amplifier la Structure Ecologique Principale		
Approfondir, renforcer et diffuser les connaissances de la Structure Ecologique Principale		
Mettre à jour et affiner la cartographie de la SEP pour engager des actions plus fortes en faveur de sa préservation	- Poursuite de la mise à jour de la SEP par des inventaires ponctuels - Relevés via le Groupe Action Nature (GAN)	
Améliorer la connaissance des espèces floristiques	- Poursuite de relevés floristiques ponctuels - Réalisation d'inventaires floristiques sur des sites gérés par le GAN, lors de journées GAN	
Améliorer la diffusion des connaissances et assurer son appropriation par les différents acteurs	- Encodage des données botaniques sur OFFH - Fourniture de données sur la SEP au SPW DGO3 et au CRMA dans le cadre de demande de permis d'urbanisme	-Engagement sur un mois d'un chargé de missions du PN des sources pour la mise en ordre de la cartographie (novembre-décembre)
Préserver, restaurer et renforcer la SEP		
Contribuer à la protection des habitats remarquables	- Aide à la mise sous statut de protection des sites « naturels » les plus importants - Proposition de nouveaux sites SGIB	- Le site du Bois de Ferrières à Héron a été reconnu comme SGIB. - Pwdr pour l'achat de Hannêche par la commune : suivi de l'avancement du Dossier, intermédiaire entre DNF et Commune de Burdinne
Agir pour la restauration et le développement de la SEP	- Gestion de sites « naturels » (GAN, PwDR...) - Transfert des recommandations de gestion des sites « naturels » aux différents propriétaires - Collaboration avec les partenaires (DNF, CRMA...) dans le cadre de dossiers d'urbanisme et de projet de restauration ou de développement de la SEP - Gestion des divers sites habituels (le Tiersa, Verger et mares de la Motte, RND de Hosdent, Mares de Hannêche, Château de Moha...) - Groupe Action Nature (GAN) : coordination du projet, proposition et participation aux gestions et activités	- Début de l'analyse de la situation concernant les sites que nous avons en gestion et mise en place de mesures pour améliorer le suivi et la gestion. - Début de la mise à jour du plan de gestion nature du site du Château de Moha - Projet du Bois de Ferrières à Héron : accompagnement de la CLDR, création du plan d'aménagement, inventaires... - Etablissement de trois projets de mares dans la vallée de la Mehaigne, comme mesure de compensation vis-à-vis des projets de l'AIDE pour les collecteurs et station d'épuration. (en partenariat avec le DNF) - Aide de terrain pour le creusement de deux mares dans la RND de Hosdent pour le DNF (marquage sur le terrain) - Chantiers de gestion du GAN autour de la Mehaigne à Fumal 3 demi-journées
Identifier et expérimenter un Réseau écologique fonctionnel et durable		
Contribuer à la protection des habitats et des espèces Natura 2000		
Améliorer les connaissances biologiques afin de contribuer à la protection des habitats et des espèces d'intérêt communautaire	- Groupe Action Nature (GAN)	-Chantiers de gestion du GAN autour de la Mehaigne à Fumal 3 demi-journées (octobre- novembre)
Agir pour la protection des habitats et espèces Natura 2000	- Gestion de sites - Rédaction de dossiers PWDR, mesure 7.6 - Groupe Action Nature (GAN) - Action castor en collaboration avec le CRMA	- Finalisation du projet LIFE BNIP : plan de gestion des parcelles privées dans les Vallées du Hoyoux et du Triffoy (Zone Natura 2000 BE33011) - Chantiers de gestion du GAN autour de la Mehaigne à Fumal 3 demi-journées (octobre- novembre)
Etudier, renforcer et protéger des espèces ou des groupes d'espèces animales		
Améliorer la connaissance par la réalisation d'inventaires biologiques	- Réalisation d'inventaires divers - Encodage des observations ponctuelles sur OFFH et Observations.be - Groupe Action Nature (GAN)	- Inventaire sur le site du Bois de Ferrières (Héron) en collaboration avec la section CNB la Burdinale.

Entreprendre et poursuivre des actions ciblant certaines espèces ou groupes d'espèces	- Installation barrage batracien - Actions visant l'étude et la conservation des batraciens - Groupe Action Nature (GAN) : 3 demi journées de gestion de sites autour de la Mehaigne à fumal et donc du Triton crêté - Action fabrication et placement de nichoirs	- 3 demi journées de gestion de sites autour de la Mehaigne à fumal et donc du Triton crêté
Agir contre les espèces exotiques envahissantes		
Contribuer à l'élimination des espèces exotiques envahissantes végétales et animales	- Gestion en partenariat avec le CRMA - Lutte annuelle contre l'Hydrocotyle fausse-renoncule avec le CRMA (5 interventions) - Lutte annuelle avec le CRMA contre la Balsamine de l'Himalaya - Groupe Action Nature (GAN) - Gestion avec d'autres partenaires dont les communes - Encodage de données sur OFFH - Travail sur la problématique du Raton laveur en partenariat avec le CRMA : sensibilisation des habitants, rédactions d'articles...	
Sensibiliser les professionnels et les particuliers	- Sensibilisation régulière via les stands, les publications... - Sensibilisation grâce au service de plantation de haies indigènes - Sensibilisation via le projet « Les Apis jardins »	
Renforcer des actions des partenaires dont le CRMA sur la Burdinale, la Mehaigne et leurs affluents		
Améliorer les connaissances en réalisant et /ou soutenant des inventaires		
Participer aux actions proposées par les différents acteurs sur les cours d'eau	- Groupe Action Nature (GAN) : chantiers de gestion et inventaires botaniques	- Participation aux Journées Wallonnes de l'Eau en partenariat avec la section locale des CNB et le CRMA (balade familiale sur l'eau autour du Château de Moha)
Soutenir, promouvoir et évaluer la mise en œuvre de pratiques favorables à la biodiversité sur les sites anthropisés		
Accompagner et réaliser des aménagements favorables à la biodiversité	- Collaboration avec les communes dans l'aménagement de sites et la réalisation de projets en faveur de la biodiversité. - Gestion de sites sur terrain communaux (La Motte, Mare de Hannêche, ...) - Conseils aux communes et accompagnement de projets pour des aménagements de sites communaux	- Accompagnement des communes pour le second appel à projets BiodiverCité. - Accompagnement de la commune de Braives dans le cadre de son projet « Les Braivois se bougent pour la nature ». Constitution d'un dossier pour la réalisation de divers aménagements (mare, haies, nichoirs...)
Promouvoir et développer un réseau de jardins au naturel	- Les Apis jardins : - Amélioration de la bibliothèque « Les Apis jardins » - Organisation d'ateliers pour les membres du réseau - Mise à jour du site Internet « Les Apis jardins » - Gestion du groupe Facebook « Les apis jardins » - Aménagement et gestion du jardin naturel de la Ferme de la Grosse Tour qui servira de vitrine au projet	- Remise en ordre du site Internet « Les Apis jardins » suite à un piratage.

Promouvoir la gestion différenciée et des alternatives aux pesticides	- Pratique d'une gestion différenciée dans nos actions (Désherbage thermique pour l'entretien des abords de la Ferme de la Grosse Tour...) - Via le projet « Les Apis jardins »	
LIGNEUX CHAMPETRES : LES VERGERS, LES HAIES ET LES ARBRES TETARDS		
Objectif stratégique : sauvegarder, restaurer et développer le réseau des ligneux champêtres		
Préserver et valoriser le patrimoine fruitier		
Améliorer les connaissances par la réalisation d'inventaires	- Mises à jour ponctuelles de l'inventaire des vergers du territoire réalisé en 2015 - Identification de variétés fruitières pour les particuliers lors de la Fête des Pommes	
Renouveler, entretenir et restaurer le patrimoine fruitier	- Commande groupée d'arbres fruitiers et service plantation - Entretien de plusieurs vergers communaux (Verger conservatoire de Burdinne, Verger du Moulin de Lavoir, verger du site de la Motte) - Service de plantation et de taille d'arbres fruitiers	- Cette année, commande groupée de 127 arbres fruitiers - Au travers du cycle du fruitier en 22 les vergers de la Motte, le verger conservatoire de Burdinne et le nouveau verger de Burdinne ont été ciblés pour entretiens et suivis au travers des formations. - Cette année, 3 vergers ont été entretenus à la demande des privés sur devis - Cette année un grand verger à Antheit a été restauré au travers d'une plantation (15 arbres) et d'un entretien des arbres en place
Sauvegarder les variétés anciennes et/ou locales et promouvoir leur diffusion et leur plantation	- Fête des Pommes (Moulin de Ferrière en 2022) - Organisation du « Cycle du verger » - Récolte de pommes du verger conservatoire de Burdinne pour promouvoir les variétés anciennes, notamment à la Fête des Pommes	
Sensibiliser, accompagner et former le grand public et les professionnels	- Organisation du « Cycle du verger », une série d'animations dédiées aux arbres fruitiers (taille, plantation, choix des variétés...) - Fête des Pommes (Moulin de Ferrière en 2021) - Service de conseil - Aide aux particuliers et communes pour l'obtention du subventionnement verger du SPW - Soutien à la locale de Diversifruit	-établissement du schéma de plantation pour le nouveau verger communal de Héron (moulin de Lavoir) et détermination des emplacements sur le terrain (décembre 22) pour une plantation prévue en janvier 2023 -Nouveau verger de Burdinne, 21 arbres plantés avec les habitants de la commune durant un WE organisé par la commune.
Sauvegarder et développer le réseau de haies et de saules têtards		
Développer le réseau de haies et d'arbres têtards	- commande groupée d'arbres forestiers (1676 plants forestiers en 2022) et d'arbres têtards pour les particuliers et les communes	- Entretien d'un linéaire communal de saules têtards à Couthuin entre Envoz et Couthuin en partenariat avec les équipes communales - Cette année, gros axe sur le conseil pour des projets de haies et vergers ainsi que des conseils pour les formes têtards des arbres. - Mise en place d'un partenariat avec 5 entrepreneurs indépendants du territoire qui seraient prêts à reprendre les plantations conseillées par le PN et donc à valoriser les haies indigènes.
Sensibiliser, accompagner et former le grand public et les professionnels	- Service de conseils - Fête des Pommes - Aide aux particuliers et communes pour l'obtention du subventionnement haies et arbres têtards de la RW	

BIODIVERSITE EN MILIEU AGRICOLE

Objectif stratégique : améliorer la capacité du milieu agricole en faveur de la faune sauvage (en particulier les oiseaux des champs) et contribuer ainsi au redéveloppement des espèces sauvages

Réaliser le suivi des oiseaux des champs

Evaluer l'état des populations par un suivi régulier des oiseaux des champs	- Suivis réalisés par le groupe d'observateurs « Proyer ». - Suivi du Vogelakker et des busards qui le fréquentent.	- Organisation d'une réunion de suivi du vogelakker pour évaluer l'efficacité de l'aménagement expérimental après deux années de réalisation et de suivis ornithologiques.
Evaluer l'impact des actions et des aménagements réalisés en faveur des oiseaux des champs	- Suivis par piège photographique des plots à Alouettes des champs.	
Mettre en place des aménagements et/ou des mesures favorables à l'avifaune et la faune sauvage en général		
Renforcer le maillage écologique et appuyer la mise en place et le suivi de mesures agro-environnementales	- Travail réalisé dans le cadre du projet GAL « Agriculture et Biodiversité, un défi territorial ! » porté par le Parc naturel. - Appui à l'encodage administratif des MAEC chez les agriculteurs.	- Démarchage des agriculteurs pour les zones de transitions (prairies, vergers, etc.).
Etendre le bénéfice environnemental des mesures telles que les MAE par d'autres actions	- Travail réalisé dans le cadre du projet GAL « Agriculture et Biodiversité, un défi territorial ! » porté par le Parc naturel. - Achat mutualisé de semences de bandes fleuries MAEC - Sensibilisation des agriculteurs à l'utilisation de la barre d'effarouchement.	- Travail important de démarchage des communes et agriculteurs pour la mise en place de solutions de lutte contre l'érosion, sur 9 sites définis, rédaction de convention, mise en place d'aménagements, etc.

DEPENDANCES VERTES DE VOIES DE COMMUNICATION ET CHEMINS CREUX

Objectif stratégique : renforcer voire améliorer la gestion en faveur de la biodiversité en bordure des voies de communications

Accompagner et conseiller les gestionnaires pour l'amélioration de la gestion

Analyser et classer les dépendances vertes et des chemins creux avec des recommandations de gestion à destination des gestionnaires et avec encadrement du Parc naturel		
Collaborer au suivi du réseau des bords de routes mis en fauchage tardif		
Appliquer une gestion différenciée sur les bords de routes sélectionnés et en évaluer l'impact		
Restaurer et gérer deux bords de routes par commune en accord avec celle-ci et les autres services publics	- Gestion de 5 bords de routes sélectionnés par le Parc (action lancée en 2015). - Contact avec la Province pour rappeler de ne pas faucher un bord de route remarquable à Moha.	- Non gérés en 2021, la disparition de bord de routes suite à de l'urbanisation Oteppe (nouvelle habitation)-Lavoir (zone de travaux pour le parking de covoiturage)-Couthuin (ligné électrique enterrée)-Wanze (travaux sur le viaduc) - Schéma suggéré à la province bien intégré par leur service, ils décalent la période de fauche - Bord de route de Huccorgne, contact avec les ingénieurs restaurant le viaduc pour sauvegarder les reliques de prairies maigres à réglisse sauvage et orchis bouc
Actualiser les inventaires et les suivis des bords de routes gérés par le Parc naturel et en évaluer les impacts	- Inventaires annuels des bords de routes gérés par le Parc naturel. La réalisation de ce suivi permettra pour les sites gérés de mettre en évidence les relations gestion et pratiques de gestion / résultats sur la flore	- Inventaire sur le talus sous le viaduc de Huccorgne suite au contact avec les ingénieurs ayant en fonction la restauration du viaduc

AXE 2 : PAYSAGE ET AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

	Actions récurrentes	Actions 2021
PAYSAGE ET AMENAGEMENT DU TERRITOIRE		
Objectif stratégique : aménagement du territoire, patrimoine rural et paysages		
Préserver les paysages par le développement et la valorisation d'une charte paysagère et en faire la promotion		
Elaborer et développer une charte paysagère pour le territoire des quatre communes	- Réalisation de la charte paysagère dans les délais imposés. - Réunion du comité de pilotage (09/2021) - Participation aux 2 GT « charte paysagère » de la fédération des Parcs naturels	- Elaboration et développement de la charte mis en suspens jusqu'à la réception du contenu du RIE en novembre 2022 - Premier décodage et travail sur le RIE
Valoriser la charte paysagère en tant qu'un des outils référents pour tout aménagement ou intervention sur le territoire		-
Assurer la promotion de la charte paysagère auprès des différents acteurs du territoire		-
Produire et partager des données cartographiques sur le paysage	- Production de cartes dans le cadre des demandes de permis et pour la charte paysagère	- Mise à jour des données géoréférencées liées au géocaching
Conseiller et accompagner les procédures d'aménagement de l'espace		
Conseiller en matière d'urbanisme et d'aménagement du territoire	- Remise d'avis d'urbanisme (68 en 2022) - Recommandations régulièrement remises par l'équipe. - Visites de terrain pour les remises d'avis. - Information en termes de plantations indigènes afin d'intégrer au mieux les bâtiments dans le paysage. - Brochure « Construire le paysage de demain dans le Parc naturel Burdinale-Mehaigne » disponible en téléchargement et à la demande à la Maison du Parc naturel. - Collaboration avec le CRMA pour la question des eaux : eaux usées et pluviales, aléa inondation, axes de ruissellement, le rejet dans les cours d'eau et l'infiltration. -	- Visites de terrain avec le DNF, le CRMA et l'AIDE pour l'implantation de la future station d'épuration des eaux de Braives (Latinne) - Participation à une réunion de travail dans le cadre du Schéma de Développement Communal et du Plan Communal de Développement de la Nature de Burdinne - Conseils (préavis et réunions) pour 2 projets agri-photovoltaïques (SKYSUN et RESA) - Travail sur une future brochure sur la plantation de ligneux champêtres - Participation à 2 réunions préalables d'urbanisme (lotissement à Braives et projet agri-photovoltaïque RESA) - Visite et conseils pour des projets d'aménagement en vue de limiter l'érosion - Organisation de rencontres avec les 4 services urbanisme des communes pour cibler les besoins en terme de demande d'avis sur les permis d'urbanisme
Élaborer des lignes de conduite pour l'ensemble du territoire du Parc naturel, et en supracommunalité lorsque c'est possible, en matière d'installation de panneaux solaires, de déblais remblais, d'implantations d'éoliennes dans et aux alentours du Parc naturel		- Réflexion préalable sur l'opportunité d'une ligne de conduite sur l'irrigation avec le CST - Réflexion préalable sur l'opportunité d'une ligne de conduite sur la culture de la silphie avec le CST - Réflexion préalable sur l'opportunité de proposer une fiche leader pour mettre en place une approche intégrée et une vision globale sur toutes les énergies renouvelables (solaire, éolien, hydro électricité, biomasse)
Assurer l'adéquation de l'aménagement des voies de communication du territoire telles que le Ravel avec les spécificités paysagères traversées		- Contacts réguliers avec le SPW MI pour le projet d'extension du RAVeL - Projet de rénovation de l'assiette du RAVeL (en attente de l'obtention du permis) : précision sur les essences à replanter dans le cadre de la demande de permis

Valoriser et protéger des éléments du patrimoine rural		
Informar, sensibiliser sur la valorisation et la protection, en particulier des sites remarquables, du petit patrimoine, des sites archéologiques et du patrimoine rural		- 2 articles dans les 2 journaux sur des sites d'intérêt paysager - Château de Moha : réunion de travail sur le terrain pour intégrer un volet paysage dans le plan de gestion du château - Réunion sur les ouvertures paysagères et les plantations le long du RAVeL - Réunion pour la réouverture de la source de la Burdinale
Veiller à la protection générale des paysages ruraux et de leurs éléments	- Remise de 68 avis urbanistiques - Actions de sauvegarde des vergers et des haies.	- Travail sur la brochure des ligneux champêtres

ENERGIE		
Objectif stratégique : encourager l'utilisation rationnelle de l'énergie et veiller à un développement mesuré des énergies alternatives		
Renforcer les actions en matière d'énergie		
Diffuser les informations en matière d'énergie et d'écoconstruction		
Soutenir et favoriser les énergies nouvelles en apportant un regard particulier quant aux impacts des implantations sur la biodiversité, le patrimoine et le paysage		- Collaborations et recommandations pour deux projets d'agrivoltaïsme (SKYNSUN et RESA)

MOBILITE		
Objectif stratégique : contribuer au développement d'une mobilité plus respectueuse de l'environnement		
Promouvoir une mobilité douce qui respecte les spécificités paysagères et écologiques		
Favoriser la mobilité douce et l'accessibilité aux services publics		- Projet Pilote « Natur'Accessible ».
Appuyer et relayer les actions mises en place dans le cadre des PCM, PICM et autres projets de mobilité		- Contacts réguliers avec le SPW MI pour le projet d'extension du RAVeL

	Actions récurrentes	Actions 2022
TOURISME		
Objectif stratégique 1 : contribuer au développement d'un tourisme de qualité adapté aux spécificités d'un Parc naturel		
Elaborer et développer des outils touristiques en collaboration avec les acteurs touristiques du territoire		
Contribuer à la mise en place d'une image forte du territoire, base d'une offre touristique attractive		- Collaboration avec les deux projets tourisme durable porté par le GAL
Poursuivre la réalisation des activités actuelles variées du Parc naturel à destination de tous	- Poursuite des activités du Parc naturel à destination de tous (animations, formations, grands événements...). - Poursuivre les événements Pain Bière Fromage, Fête des Pommes et Poires, marchés du terroir... - Publication de l'agenda du Parc naturel en toutes-boîtes et en ligne - Publication des activités du Parc sur la page Facebook	- 1 balades paysage et nature - 1 balade nocturne « Nuit européennes des chauves-souris » - 1 balade dans le cadre des Journées Wallonne de l'Eau - Balade nature dans le cadre de l'inauguration du Sentier de Tyto - 9 marchés du terroir dont trois marchés à thème (0 déchet, plantes sauvages et marché artisanal de Noël) - Organisation de la Fête des Pommes au Moulin de Ferrières (plus de 1000 visiteurs) : nombreuses balades, animations et exposés organisés autour de la thématique des vergers et de la biodiversité en général. Présence d'une 15aine de producteurs et associations - Après deux ans d'arrêt, organisation de l'événement « Pain Bière Fromage » (plus de 1.500 visiteurs), balade en tracteur, animations diverses. Présence d'une vingtaine d'exposants.
Soutenir et élaborer de nouveaux outils de découverte du territoire	- Collaboration avec la nouvelle Maison du Tourisme.	- Projet « Natur'Accessible » : rédaction des contenus, choix des illustrations, précision du placement des modules et panneaux tout au long du parcours. Définition de la charge graphique en collaboration avec l'entreprise Pic Bois. - Jardin de la Ferme de la grosse tour : Poursuite du potager Pot'coll et soutien au projet « vis mon village » introduit par le collectif. Réalisation d'un abri couvert contenant un four à pain à destination du grand public. Création des bacs qui accueilleront la collection botanique en 2023 et plantation de certaines espèces - Réalisation d'une barrière en saule vivant protégeant une mare centrale. Plantations d'espèces indigènes dans la partie ombragée. - Finalisation du parcours didactique dans le Bois du Molu. Impression et placement des panneaux du Sentier de Tyto. Inauguration du sentier lors d'une balade guidée. - Balade de la Tour revisitée : rédaction, conception graphique, impression, promotion et distribution du livret « Les découvertes sensorielles du grand Chêne ». - Fin du projet « Cheval de trait » (rapport des communes à rendre en janvier 2023) pour l'entretien de promenades balisées et de ramassage des déchets sur les 4 communes du Parc naturel. - Accompagnement et conseils concernant le projet didactique du Bois de Ferrières sur la commune de Héron. Participation à plusieurs réunions dont les réunions CLDR sur le sujet.
Objectif stratégique 2 : participer à la promotion et à la vie du territoire		
Contribuer à la valorisation du patrimoine rural et culturel		
Poursuivre l'organisation ou la participation à des événements qui contribuent à la valorisation du patrimoine rural et culturel du territoire	- Organisation des journées thématiques festives (week-end Pain Bière Fromage, Fête des Pommes et Poires, marchés du terroir et de la nature...)	- Organisation de la Fête des Pommes au Moulin de Ferrières à Héron. - Organisation du week-end Pain Bière Fromage - Organisation de 9 marchés du terroir

Valoriser le patrimoine	- Gestion des sites naturels autour du château de Moha (partenariat avec l'asbl les amis du château de Moha). - Gestion du site de la Motte à Ville-en-Hesbaye. - Valorisation du site de la Ferme de la Grosse Tour. - Collaboration avec la commune de Braives pour la gestion et l'aménagement du site de la Motte à Ville-en-Hesbaye.	
Contribuer au développement de la vie culturelle et associative		
Valoriser le potentiel d'accueil du site et du bâtiment de la Ferme de la Grosse Tour		- Nombreux aménagements dans le jardin (décrits plus haut) - Aménagement du rucher collectif (plusieurs réunions conviviales et concertation autour d'un dossier pédagogique) et aspect didactique à développer en 2023

AGRICULTURE ET PRODUITS LOCAUX

Objectif stratégique 1 : soutenir et développer les liens entre l'agriculture et l'environnement

Valoriser, promouvoir et soutenir une agriculture durable et respectueuse de l'environnement

Accentuer et valoriser les liens entre l'agriculture et l'environnement		- Finalisation d'un catalogue de mesures (hors MAEC) pouvant être installées dans les terres agricoles pour favoriser la biodiversité
Promouvoir, soutenir et aider à la mise en place de mesures favorables à l'environnement dans des exploitations agricoles		- Organisation d'un atelier sur les mesures environnementales de la nouvelle PAC avec Natagriwal - Mise en place et suivis d'essais de cultures CIPANs nourriciers /abris et de mesures de maintien des chaumes de céréales en de préserver la petite faune des plaines agricoles.
Promouvoir et aider à la mise en place de méthodes agricoles alternatives durables et respectueuses de l'environnement	- Développement de mesures innovantes de préservation de la biodiversité (barre d'effarouchement)	- Réalisation d'ateliers sur les pucerons en grande culture, sur les outils numériques (sondes météo) pour réduire les applications de produits phytopharmaceutiques. - Coorganisation d'une conférence sur la filière des protéines végétales en grandes cultures - Participation à une conférence des Parcs naturels Régionaux français sur l'agroécologie et les pratiques culturales.
Valoriser une agroforesterie adaptée au territoire	- Démarchage des agriculteurs pour la plantation de haies et de vergers.	

Objectif stratégique 2 : valoriser les productions locales

Soutenir et promouvoir les agriculteurs, les producteurs et artisans locaux et leurs produits

Valoriser les producteurs et artisans locaux et leurs produits par l'organisation de manifestations	- Organisation du marché du terroir de Burdinne - Promotion des marchés locaux des autres communes - Tenues de stand de temps en temps sur ceux-ci - <i>Organisation de Pain Bière Fromage (impossible avec la crise sanitaire)</i> - Organisation de la Fête des Pommes - Accueil de Hesbicoop dans les locaux de la Ferme de la grosse Tour	- Lancement début avril du projet alimentation durable dans les écoles : soupe collation. Rencontre avec toutes les directions d'écoles et communes pour faire un état de lieu et voir les partenaires pour démarrer la soupe collation en septembre 2023. - Réalisation de deux vidéos explicatives à propos de deux producteurs du parc dans le cadre de Gouts et couleurs d'ici.
Faire connaître les producteurs et les artisans dont la qualité des produits contribue à l'image du Parc naturel		- Organisation d'un événement de réseautage des producteurs en circuit-court et des acheteurs professionnels. - Vente de produits locaux à l'accueil de la Maison du Parc naturel pour les visiteurs de passage

Mieux faire connaître le travail des agriculteurs	- Réalisation d'opérations glanage pour faire découvrir le métier et le produit des agriculteurs au grand public. - Visite d'exploitations agricoles et maraîchages aux glaneurs	- Organisation d'une conférence sur le glanage "Organiser le glanage, retours d'expériences". - Organisation d'un atelier sur le don solidaire du glanage avec les bénéficiaires. - Participation à la réalisation d'une vidéo sur les services écosystémiques mobilisés par les aménagements des agriculteurs.
Valoriser les productions typiques du territoire		
Soutenir les productions à l'échelle familiale et valoriser les pommes et poires produites dans les vergers traditionnels du Parc naturel	- Formation Cycle verger - Récolte des pommes et poires de vergers hautes tiges du territoire afin de produire le jus, le sirop et le cidre du Parc naturel. - Collaboration avec le projet Diversifruits de la Fédération de Parcs naturels.	- Préparation d'une nouvelle formation petits fruits dans le cadre du cycle du verger
Sauvegarder et valoriser des races traditionnelles comme la Fauve de Mehaigne et des variétés fruitières caractéristiques du territoire	- Promotion des variétés fruitières régionales via nos animations, événements, conseils... Récolte des pommes du verger conservatoire de Burdinne	

SYLVICULTURE ET GESTION FORESTIERE

Objectif stratégique : concilier gestion forestière, gestion environnementale et lisières forestières

Promouvoir et soutenir une gestion forestière durable et respectueuse de l'environnement

Soutenir les propriétaires dans l'application des recommandations définies dans les arrêtés de désignation des sites Natura 2000		- Soutien à Faune et Biotopes dans la cadre du projet Life BNIP
Jouer un rôle de relais entre les propriétaires forestiers et la cellule d'appui à la petite propriété privée		
Valoriser les essences feuillues indigènes dans un maximum de stations forestières et prioritairement dans les habitats forestiers remarquables	- Promotion des alternatives à la populiculture et conseiller pour le reboisement de certaines parcelles exploitées (en fonction des opportunités).	- Soutien à Faune et Biotopes dans la cadre du projet Life BNIP
Travailler avec les propriétaires prêts à tenter des initiatives sylvicoles et à suivre des recommandations de gestion telles que celles proposées pour les bois en zones Natura 2000 ou toute autre initiative (SRFB)		- Soutien à Faune et Biotopes dans la cadre du projet Life BNIP

Améliorer les lisières forestières en faveur de la biodiversité

Promouvoir une gestion des ouvertures et lisières forestières afin d'en optimiser l'intérêt écologique		
--	--	--

AXES TRANSVERSAUX

	Actions récurrentes	Actions 2022
COMMUNICATION, INFORMATION ET SENSIBILISATION		
Objectif stratégique 1 : renforcer la visibilité du Parc naturel et de ses actions		
Renforcer la visibilité et la cohérence du Parc naturel et de ses actions	- Communication via divers médias (Facebook, Site Internet, YesWiki...) - Visite de projet par des étudiants (haute-école, université, etc.). - Nombreuses prises de photos aériennes par drone et publication de plusieurs vidéos de sensibilisation aux actions du PNBM.	- Conception et réalisation de deux roll-up de présentation du Parc naturel. - Impression de photos du concours photo 2021 sur panneau dibond pour exposition à la ferme de la Grosse Tour ou lors de stands.
Susciter et développer une communication spécifique ciblée sur les « villes portes » que sont Liège, Namur, Bruxelles		
Approvisionner régulièrement les communes environnantes avec ses publications (agendas, brochures...) et à transmettre la communication développée en collaboration avec la Fédération des parcs naturels	- Envoi du journal dans les communes, pour mettre des exemplaires à disposition des citoyens - kit de bienvenue pour les nouveaux arrivants (diverses publications du Parc naturels)	
Pose de panneaux d'entrée, la pose de panneaux didactiques, la diffusion de publications	- Distributions et pose de panneaux tas de fumier auprès des agriculteurs pour sensibiliser.	- Installation des panneaux didactiques du bois de Molu avec la commune de Wanze.
Objectif stratégique 2 : informer et sensibiliser le plus grand nombre aux thèmes abordés par le Parc naturel		
Sensibiliser et informer un large public à la protection et la valorisation du patrimoine naturel		
Site internet	- Mise à jour régulière du site. - Gestion de la page Facebook du Parc naturel. - Gestion de la page Facebook du projet GAL « Agriculture et Biodiversité, un défi territorial ! ». - Gestion du groupe Facebook « Les Apis jardins ». - Gestion des yeswiki dédiés à nos projets collaboratifs (GAN, Apis jardins, paysages).	
Publication annuelle et thématiques	- « Journal du Parc naturel » (toutes-boîtes 14.000 exemplaires) 2 fois par an.	- Rédaction d'une brochure sur la taille raisonnée des arbres à destination des citoyens pour et avec la commune de Braives
Animations/promenades/conférences/formations	- <i>Nombreuses activités proposées à l'agenda (réduite en raison de la crise sanitaire).</i> - Préparation de l'agenda et des activités. - Tenue de stands lors de diverses activités. - Activités pour les membres du réseau Les Apis jardins (<i>annulées en raison de la crise sanitaire</i>). - Activités du Groupe Action Nature (GAN). - Stage nature d'une semaine pendant l'été - Visite de projet par des étudiants (haute-école, université, etc.).	- 1 balade paysage - nature - 1 balade nocturne « Nuit des Chauves-souris » au château de Fallais - Animation sur l'alimentation durable dans le cadre du projet Gouts et couleurs d'ici de l'Apac-W dans 10 écoles du territoire - Stages nature en avril et en juillet - Animation sur le lombricompost et sur les insectes du sol à l'école de Fallais en collaboration avec la commune de Braives - Balade familiale dans le cadre des Journées Wallonne de l'Eau
Panneaux didactiques	- Pose de panneaux didactiques pour les sites gérés ou aménagés par le Parc naturel.	- Installation des panneaux du sentier didactique du Bois du Molu sur la commune de Wanze

Par le soutien et la participation aux autres initiatives	- <i>Tenue de stands lors de diverses activités.</i>	- participation à la journée de l'abeille organisée par la commune de Wanze - soutien et participation à la journée de la biodiversité organisée par la commune de Héron
Communiquer, diffuser ses connaissances	- <i>Tenue de stands lors de diverses activités.</i> - Diffusion des connaissances dans diverses brochures (journaux communaux) - Publication des connaissances via le Journal du Parc naturel - Sensibilisation Marchés	
L'aménagement de sites à vocation didactique pour sensibiliser et informer le grand public		
Continuer de valoriser le Jardin des Plantes de Pitet		
Créer un jardin au naturel sur le site de la Ferme de la Grosse Tour à Burdinne		- Jardin de la Ferme de la grosse tour :. Poursuite des aménagements (four à pain, abri, collection de plante, barrière en saule, etc. cf. plus haut)
Le Parc naturel souhaite aménager au moins un site à vocation didactique par commune		- Avancement sur le projet de nouveau sentier didactique dans le cadre du projet Natur'accessible sur Braives et Wanze - Rencontre avec la commune, le PCDR et le DNF pour la valorisation du site du Bois de Ferrières à Héron - Sentier de Tyto à Huccorgne : o Finalisation des panneaux o Impression des panneaux o Mise en place de l'aménagement sur le terrain o Inauguration du sentier
Maintenir l'organisation d'événements fédérateurs		
Fête des Plantes	- La fête des plantes est suspendue depuis l'arrêt du jardin de Pitet	
Pain Bière Fromage	- Organisation du week end Pain Bière Fromage les 13 et 14 août 2022	- Organisation de l'événement « Pain Bière Fromage » (plus de 1.500 visiteurs), après deux ans d'arrêt, recentrage des exposants pour favoriser les producteurs locaux, balade en tracteur, animations diverses. Présence d'une vingtaine d'exposants .
Fête des Pommes et Poires	- Organisation de la Fête des Pommes 10 octobre 2021 au moulin de Ferrières.	- Organisation de la Fête des Pommes au Moulin de Ferrières (plus de 1000 visiteurs) : nombreuses balades, animations et exposés organisés autour de la thématique des vergers et de la biodiversité en général. Présence d'une 15aine de producteurs et associations
Marchés du terroir	- Organisation des marchés du terroir de Burdinne (10x/an) et participation aux autres marchés locaux en fonction de la demande.	- 9 marchés du terroir ont été organisés avec l'inauguration de la remorque de fête, un marché spécial « zéro déchet » et un marché plantes sauvages

INNOVATION ET EXPERIMENTATION

Objectif stratégique : initier ou développer des projets nouveaux ou des méthodes innovantes au profit du territoire

Natur'accessible	-	- Projet « Natur'Accessible » : rédaction des contenus, choix des illustrations, précision du placement des modules et panneaux tout au long du parcours. - Définition de la charge graphique en collaboration avec l'entreprise Pic Bois.
Générations Terre	-	- Fin du projet en mars 2022. Rapport final réalisé avec présentation de la plateforme ODOO pour débiter l'automatisation de l'indicateur ISAC.
Autres actions innovantes	- Promotion de la barre d'effarouchement auprès des agriculteurs.	- Réouverture d'un sentier dans le bois de Ferrières à Héron dans le cadre du projet Cheval de trait.

COOPERATION, PARTENARIATS ET ECHANGES

Objectif stratégique : renforcer les partenariats et les coopérations tant avec les acteurs du territoire qu'avec des acteurs extérieurs en vue de démultiplier les moyens mis à disposition du territoire

Projet de territoire		
Plateforme du territoire Burdinale-Mehaigne	- Participation active à la plateforme territoriale et gestion de la dynamique.	- Plusieurs réunions des GT tourisme et produits locaux - Réunion en vue de la rédaction d'un projet dans le cadre du PwDR mesure 16.3
Le PNB, un territoire ouvert		
Extension du territoire		- Avancement « administratifs » préalables pour l'extension du territoire
GAL Burdinale-Mehaigne	- Partenariat important dans le cadre du GAL Burdinale-Mehaigne - Porteur de la fiche projet GAL « Agriculture et Biodiversité, un défi territorial ! »	- Collaboration étroite avec la fiche up citoyen pour le glanage, et les actions avec le potager collectif - Collaboration avec la fiche « valorisation du saule » - projet commun des cadres en saule pour le paysage - Participation aux ateliers de définition des enjeux et stratégie du territoire dans le cadre de la nouvelle programmation GAL - Proposition de pré-fiches pour la nouvelle programmation
Fédération des Parcs naturels de Wallonie	- Participation aux réunions et projets de la Fédération : réunions de directions, AG, voyages d'études ADT, réunion GT ADT. - Présence de 80% de l'équipe aux Journées Européennes des Parcs naturels de Wallonie	- Soutien au directeur de la fédération : - Participation à la réunion avec le nouveau directeur du développement rural - Vérificateur aux comptes 2021 pour la Fédération - Participation de l'équipe à la journée Interparc au PNPE - Suivis de divers formations organisées par la Fédé (marchés publiques, gestion d'équipe et burn out pour les directions, formation interview et prises de parole en public, esquisse paysagère, etc. - Participation au congrès des PNR au côté de la fédération et des autres PN
Autres partenaires de la plateforme	- Nombreux projets en collaboration avec les partenaires : invasives avec le CRMA - Partenariat étroit avec la MT qui garde ses vélos à la Maison du Parc - Soutien à divers projets des ADL en lien avec l'agriculture et les circuits-courts - Mise à disposition de la ferme de la Grosse Tour pour des événements du Centre-culturel Braives Burdinne	- Suite à l'achat de terrain par l'asbl du Château de Moha, participation à des réunions pour le développement du Château de Moha et la future mise à jour du plan de gestion des sites naturels remarquables. - Soutien au Moulin de Ferrières pour la réflexion sur la gestion des abords et mise en place de certains chantiers - Soutien au Village du Saule dans son projet LEADER « valorisation du saule » - Rencontre avec le CRMA pour l'évaluation de son plan d'action et l'élaboration du suivant
Autres partenaires du territoire		-
FRW		- Participation aux réunions des CLDR - Réunion pour la mise en place de la CLDR de Burdinne
DNF		- Nombreuses rencontres pour différents projets : life BNIP, Station d'épuration de Latinne, mise sous statut de réserve le bois de ferrière et les mares d'Hannêche,...
Transfrontalier		

TABLEAUX DE SYNTHÈSE DES OBJECTIFS DU PLAN DE GESTION

AXE 1 : PROTECTION, GESTION ET VALORISATION DU PATRIMOINE NATUREL

AXE 2 : PAYSAGE ET AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

AXE 3 : DEVELOPPEMENT RURAL ET ECONOMIQUE

AXES TRANSVERSAUX

AXE 1 PROTECTION, GESTION ET VALORISATION DU PATRIMOINE NATUREL			Objectif opérationnel n°	Projet n°
1 : LA STRUCTURE ECOLOGIQUE PRINCIPALE	Objectif stratégique 1: ETUDIER, SAUVEGARDER ET AMPLIFIER LA STRUCTURE ECOLOGIQUE PRINCIPALE			
	1 Approfondir, renforcer et diffuser les connaissances de la SEP	Mettre à jour et affiner la cartographie de la SEP pour engager des actions plus fortes en faveur de sa préservation	1	1
		Améliorer la connaissance des espèces floristiques		2
		Améliorer la diffusion des connaissances et assurer son appropriation par les différents acteurs		3
	2 Préserver, restaurer et renforcer la SEP	Contribuer à la protection des habitats remarquables	2	4
		Agir pour la restauration et le développement de la SEP		5
		Identifier et expérimenter un Réseau écologique fonctionnel et durable		6
	3 Contribuer à la protection des habitats et des espèces Natura 2000	Améliorer les connaissances biologiques afin de contribuer à la protection des habitats et des espèces d'intérêt communautaire	3	7
		Agir pour la protection des habitats et espèces Natura 2000		8
	4 Étudier, renforcer et protéger des espèces ou des groupes d'espèces animales	Améliorer la connaissance par la réalisation d'inventaires biologiques	4	9
		Entreprendre et poursuivre des actions ciblant certaines espèces ou groupes d'espèces		10
	5 Agir contre les espèces exotiques envahissantes	Contribuer à l'élimination des espèces exotiques envahissantes végétales et animales	5	11
		Sensibiliser les professionnels et les particuliers		12
	6 Renforcer les actions des partenaires dont le CRMA sur la Burdinale, la Mehaigne et leurs affluents	Améliorer les connaissances en réalisant et /ou soutenant des inventaires	6	13
		Participer aux actions proposées par les différents acteurs sur les cours d'eau		14
	7 Soutenir, promouvoir et évaluer la mise en œuvre de pratiques favorables à la biodiversité sur les sites anthropisés	Accompagner et réaliser des aménagements favorables à la biodiversité	7	15
		Promouvoir et développer un réseau de jardins au naturel		16
		Promouvoir la gestion différenciée et des alternatives aux pesticides		17
2 : LIGNEUX CHAMPÊTRES : LES VERGERS, LES HAIES ET LES ARBRES TÊTARDS	Objectif stratégique 2 : SAUVEGARDER, RESTAURER ET DEVELOPPER LE RESEAU DES LIGNEUX CHAMPETRES			
	1 Préserver et valoriser le patrimoine fruitier	Améliorer les connaissances par la réalisation d'inventaires	8	18
		Renouveler, entretenir et restaurer le patrimoine fruitier		19
		Sauvegarder les variétés anciennes et/ou locales et promouvoir leur diffusion et leur plantation		20
		Sensibiliser, accompagner et former le grand public et les professionnels		21
	2 Sauvegarder et développer le réseau de haies et de saules têtards	Développer le réseau de haies et d'arbres têtards	9	22
		Sensibiliser, accompagner et former le grand public et les professionnels		23
3 : BIODIVERSITÉ EN MILIEU AGRICOLE	Objectif stratégique 3 : AMÉLIORER LA CAPACITÉ DU MILIEU AGRICOLE EN FAVEUR DE LA FAUNE SAUVAGE (EN PARTICULIER LES OISEAUX DES CHAMPS) ET CONTRIBUER AINSI AU REDÉVELOPPEMENT DES ESPÈCES SAUVAGES			
	1 Réaliser le suivi des oiseaux des champs	Evaluer l'état des populations par un suivi régulier des oiseaux des champs	10	24
		Evaluer l'impact des aménagements et des actions réalisées en faveur des oiseaux des champs		25
	2 Mettre en place des aménagements et/ou des mesures favorables à l'avifaune et la faune sauvage en général	Renforcer le maillage écologique et appuyer la mise en place et le suivi de mesures agro-environnementales	11	26
		Etendre le bénéfice environnemental des mesures telles que les MAE par d'autres actions		27
4. DÉPENDANCES VERTES DE VOIES DE COMMUNICATION ET CHEMINS CREUX	Objectif stratégique 4 : RENFORCER VOIRE AMÉLIORER LA GESTION EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ EN BORDURE DES VOIES DE COMMUNICATIONS.			
	1 Accompagner et conseiller les gestionnaires pour l'amélioration de la gestion	Analyser et classer les dépendances vertes et des chemins creux avec des recommandations de gestion à destination des gestionnaires et avec encadrement du Parc naturel	12	28
		Collaborer au suivi du réseau des bords de routes mis en fauchage tardif		29
	2 Appliquer une gestion différenciée sur les bords de routes sélectionnés et en évaluer l'impact	Restaurer et gérer deux bords de routes par commune en accord avec celle-ci et les autres services publics	13	30
		Actualiser les inventaires et les suivis des bords de routes gérés par le Parc naturel et en évaluer les impacts		31

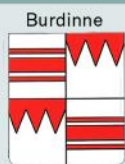
AXE 2 PAYSAGE ET AMENAGEMENT DU TERRITOIRE			Objectif opérationnel n°	Projet n°
PAYSAGE ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE	Objectif stratégique 1 : AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE, PATRIMOINE RURAL ET PAYSAGES			
	1 Préserver les paysages par le développement et la valorisation d'une charte paysagère et en faire la promotion	Elaborer et développer une charte paysagère pour le territoire des quatre communes	14	32
		Valoriser la charte paysagère en tant qu'un des outils référents pour tout aménagement ou intervention sur le territoire		33
		Assurer la promotion de la charte paysagère auprès des différents acteurs du territoire		34
		Produire et partager des données cartographiques sur le paysage		35
	2 Conseiller et accompagner les procédures d'aménagement de l'espace	Conseiller en matière d'urbanisme et d'aménagement du territoire	15	36
		Élaborer des lignes de conduite pour l'ensemble du territoire du Parc naturel, et en supracommunalité lorsque c'est possible, en matière d'installation de panneaux solaires, de déblais remblais, d'implantations d'éoliennes dans et aux alentours du Parc naturel		37
		Assurer l'adéquation de l'aménagement des voies de communication du territoire telles que le Ravel avec les spécificités paysagères traversées		38
	3 Valoriser et protéger des éléments du patrimoine rural	Informar, sensibiliser sur la valorisation et la protection, en particulier des sites remarquables, du petit patrimoine, des sites archéologiques et du patrimoine rural	16	39
		Veiller à la protection générale des paysages ruraux et de leurs éléments		40
ENERGIE	Objectif stratégique 2 : ENCOURAGER L'UTILISATION RATIONNELLE DE L'ÉNERGIE ET VEILLER À UN DÉVELOPPEMENT MESURÉ DES ÉNERGIES ALTERNATIVES			
	1 Renforcer les actions en matière d'énergie	Diffuser les informations en matière d'énergie et d'écoconstruction	17	41
		Soutenir et favoriser les énergies nouvelles en apportant un regard particulier quant aux impacts des implantations sur la biodiversité, le patrimoine et le paysage		42
MOBILITE	Objectif stratégique 3 : CONTRIBUER AU DÉVELOPPEMENT D'UNE MOBILITÉ PLUS RESPECTUEUSE DE L'ENVIRONNEMENT			
	1 Promouvoir une mobilité douce qui respecte les spécificités paysagères et écologiques	Favoriser la mobilité douce et l'accessibilité aux services publics	18	43
		Appuyer et relayer les actions mises en place dans le cadre des PCM, PICM et autres projets de mobilité		44

AXE 3 DEVELOPPEMENT RURAL ET ECONOMIQUE			Objectif opérationnel n°	Projet n°
1 : TOURISME	Objectif stratégique 1 : CONTRIBUER AU DÉVELOPPEMENT D'UN TOURISME DE QUALITÉ ADAPTÉ AUX SPÉCIFICITÉS D'UN PARC NATUREL			
	1 Elaborer et développer des outils touristiques en collaboration avec les acteurs touristiques du territoire	Contribuer à la mise en place d'une image forte du territoire, base d'une offre touristique attractive	19	45
		Poursuivre la réalisation des activités actuelles variées du Parc naturel à destination de tous		46
		Renforcer l'attractivité du Jardin des Plantes de Pitet pour en faire un véritable outil de sensibilisation et de communication ainsi qu'un point fort touristique		47
		Soutenir et élaborer de nouveaux outils de découverte du territoire		48
	Objectif stratégique 2 : PARTICIPER À LA PROMOTION ET LA VIE DU TERRITOIRE			
	1 Contribuer à la valorisation du patrimoine rural et culturel	Poursuivre l'organisation ou la participation à des événements qui contribuent à la valorisation du patrimoine rural et culturel du territoire Valoriser le patrimoine	20	49 50
2 : AGRICULTURE ET PRODUITS LOCAUX	2 Contribuer au développement de la vie culturelle et associative	Valoriser le potentiel d'accueil du site et du bâtiment de la Ferme de la Grosse Tour	21	51
	Objectif stratégique 1 : SOUTENIR ET DÉVELOPPER LES LIENS ENTRE L'AGRICULTURE ET L'ENVIRONNEMENT			
	1 Valoriser, promouvoir et soutenir une agriculture durable et respectueuse de l'environnement	Accentuer et valoriser les liens entre l'agriculture et l'environnement	22	52
		Promouvoir, soutenir et aider à la mise en place de mesures favorables à l'environnement dans des exploitations		53
		Promouvoir et aider à la mise en place de méthodes agricoles alternatives durables et respectueuses de l'environnement		54
		Valoriser une agroforesterie adaptée au territoire		55
	Objectif stratégique 2 : VALORISER LES PRODUCTIONS LOCALES			
	1 Soutenir et promouvoir les agriculteurs, les producteurs et artisans locaux et leurs produits	Valoriser les producteurs et artisans locaux et leurs produits par l'organisation de manifestations Faire connaître les producteurs et les artisans dont la qualité des produits contribue à l'image du Parc naturel Mieux faire connaître le travail des agriculteurs	23	56 57 58
3 : SYLVICULTURE ET GESTION FORESTIERE	2 Valoriser les productions typiques du territoire	Soutenir les productions à l'échelle familiale et valoriser les pommes et poires produites dans les vergers traditionnels du Parc naturel Sauvegarder et valoriser des races traditionnelles comme la Fauve de Mehaigne et des variétés fruitières caractéristiques du territoire	24	59 60
	Objectif stratégique 1 : CONCILIER GESTION FORESTIÈRE, GESTION ENVIRONNEMENTALE ET LISIÈRES FORESTIÈRES			
	1 Promouvoir et soutenir une gestion forestière durable et respectueuse de l'environnement	Soutenir les propriétaires dans l'application des recommandations définies dans les arrêtés de désignation des sites Natura 2000	25	61
		Jouer un rôle de relais entre les propriétaires forestiers et la cellule d'appui à la petite propriété privée		62
		Valoriser les essences feuillues indigènes dans un maximum de stations forestières et prioritairement dans les habitats forestiers remarquables		63
		Travailler avec les propriétaires prêts à tenter des initiatives sylvicoles et à suivre des recommandations de gestion telles que celles proposées pour les bois en zones Natura 2000 ou toute autre initiative (SRFB)		64
	2 Améliorer les lisières forestières en faveur de la biodiversité	Promouvoir une gestion des ouvertures et lisières forestières afin d'en optimiser l'intérêt écologique	26	65

AXES TRANSVERSAUX		Objectif opérationnel n°	Projet n°
COMMUNICATION, INFORMATION ET SENSIBILISATION	Objectif stratégique 1 : RENFORCER LA VISIBILITÉ DU PARC NATUREL ET DE SES ACTIONS		
	Renforcer la visibilité et la cohérence du Parc naturel et de ses actions	27	66
	Susciter et développer une communication spécifique ciblée sur les « villes portes » que sont Liège, Namur, Bruxelles	28	67
	Approvisionner régulièrement les communes environnantes avec ses publications (agendas, brochures...) et à transmettre la communication développée en collaboration avec la Fédération des Parcs Naturels	29	68
	Pose de panneaux d'entrée, la pose de panneaux didactiques, la diffusion de publications	30	69
	Objectif stratégique 2 : INFORMER ET SENSIBILISER LE PLUS GRAND NOMBRE AUX THÈMES ABORDÉS PAR LE PARC NATUREL		
	Sensibiliser et informer un large public à la protection et la valorisation du patrimoine naturel	<i>Site internet</i>	70
		<i>Publications annuelles et thématiques</i>	71
		<i>Animations/promenades/conférences /formations</i>	72
		<i>Panneaux didactiques</i>	73
		<i>Par le soutien et la participation aux autres initiatives</i>	74
	L'aménagement de sites à vocation didactique pour sensibiliser et informer le grand public	<i>Communiquer, diffuser ses connaissances</i>	75
		<i>Continuer de valoriser le Jardin des Plantes de Pitet</i>	76
		<i>Créer un jardin au naturel sur le site de la Ferme de la Grosse Tour à Burdinne</i>	77
		<i>Le Parc naturel souhaite aménager au moins un site à vocation didactique par commune</i>	78
	Maintenir l'organisation d'événements fédérateurs	<i>Fête des Plantes</i>	79
		<i>Pain Bière Fromage</i>	80
		<i>Fête des Pommes et Poires</i>	81
		<i>Marchés du Terroir et de la Nature</i>	82



Parc naturel Burdinale-Mehaigne asbl
rue de la Burdinale 6 - 4210 Burdinne
Tél : 085 / 71 28 92 Fax : 085 / 71 01 47
info@pnbm.be
www.pnbm.be



Fonds européen agricole pour le développement rural :
l'Europe investit dans les zones rurales.

